

Mettre un terme à la plus vile des infamies

Omar Hilale : Les pays qui accueillent, arment, soutiennent et financent des groupes armés qui recrutent des enfants, portent la plus grande responsabilité juridique et pénale de cette violation flagrante des droits de l'enfant



Lire pages 6 et 7

Le président gambien adresse un message à S.M le Roi
Soutien total de la Gambie à la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Page 2

L'Afrique passe la barre des 100.000 morts du coronavirus



Page 8

Le Raja n'a d'yeux que pour la qualification à Monastir

Mission délicate pour le TAS



Page 31

Des salles de cinéma devenues vestiges et d'autres sous perfusion à Casablanca



Page 16

Le président gambien adresse un message à S.M le Roi

Soutien total de la Gambie à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

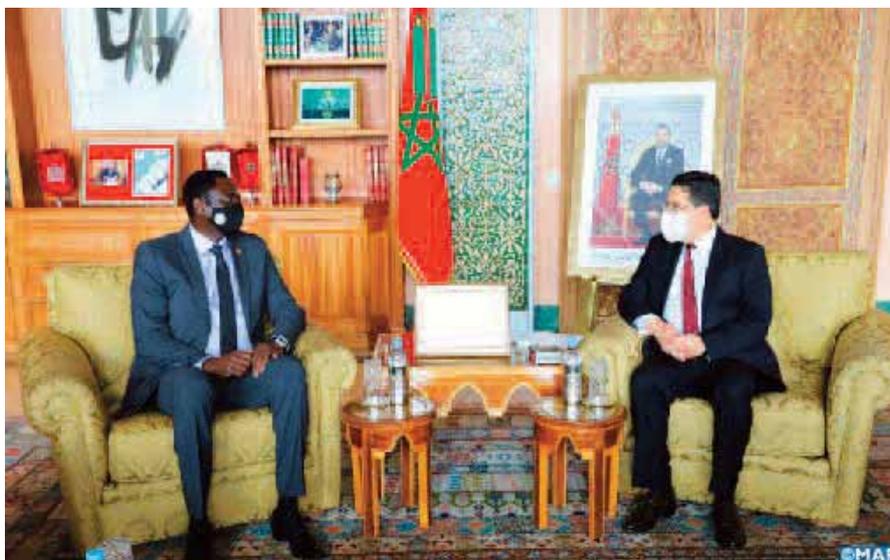
Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, jeudi à Rabat, son homologue gambien, Mamadou Tangara, porteur d'un message du président gambien Adama Barrow à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

"Je suis venu au Maroc pour transmettre une invitation du président de la République de Gambie, SE Adama Barrow, à son frère et ami SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour visiter la Gambie", a indiqué Mamadou Tangara dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec Nasser Bourita.

A cette occasion, le chef de la diplomatie gambienne a salué l'excellence des relations entre la Gambie et le Maroc.

Il a également réitéré le soutien de son pays "qui ne souffre d'aucune ambiguïté" à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

"Nous avons réitéré notre position qui ne souffre d'aucune ambiguïté sur la souveraineté du Maroc sur son Sahara et l'intégrité territo-



riale du Royaume", a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse.

La Gambie a été le premier pays

à ouvrir un consulat général à Dakhla et "nous sommes fiers de l'avoir fait", a ajouté Mamadou Tangara,

rappelant que cette initiative a, depuis, été suivie par de nombreux pays.

Nasser Bourita s'entretient avec le Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, jeudi, un entretien téléphonique avec le Commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, Oliver Varhelyi.

Cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux responsables, a été l'occasion pour Nasser Bourita de rendre hommage à l'engagement volontariste du Commissaire Oliver Varhelyi, et d'exprimer toute son appréciation pour

son sens de l'écoute et sa démarche participative et réellement partenariale.

A cet égard, le chef de la diplomatie marocaine a salué la publication par la Commission européenne, le 9 février, de la communication sur «Un partenariat renouvelé avec le voisinage Sud : un Agenda pour la Méditerranée». Cette communication, qui intervient à point nommé dans un contexte marqué par la crise sanitaire, constitue un développement apprécié autant pour son approche, que pour son contenu et les perspectives prometteuses qu'elle ouvre.

Le ministre s'est ainsi félicité que la communication européenne conforte les ambitions convenues lors du Conseil d'association de juin 2019 et de la visioconférence ministérielle du 02 octobre 2020, et consolide la nouvelle structuration des relations bilatérales Maroc-UE en quatre espaces (politique et sécurité, économique et social, valeurs, connaissances partagées) et deux axes (environnement et changements climatiques ; mobilité et migration).

En particulier, Nasser Bourita a relevé avec satisfaction la convergence réelle des domaines d'action retenus par cette communication et son plan d'investissement, avec les priorités du Royaume arrêtées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours du Trône, pour consolider la résilience de l'économie nationale ; ce qui illustre la pertinence et la sagesse de la vision Royale.

A rappeler que le plan européen, dont le budget s'élèverait jusqu'à 7 milliards d'euros pour la période 2021-2027, propose notamment une participation européenne au Fonds d'investissement stratégique Mohammed VI, l'accompagnement du partenariat vert Maroc-UE et des objectifs du Royaume en matière d'énergies renouvelables, le soutien à la mise en place de systèmes de protection so-

ciale, l'appui à la stratégie agricole Generation Green, ou encore, l'appui au secteur de l'enseignement supérieur.

Cet engagement européen participe d'une logique d'investissement durable gagnant-gagnant, à même de contribuer à une intégration économique bénéfique non seulement entre le Maroc et l'UE, mais aussi au sein du continent africain.

L'entretien téléphonique entre le Commissaire européen et Nasser Bourita a été l'occasion de se féliciter du dynamisme du partenariat stratégique entre le Maroc et l'Union européenne, et de réaffirmer l'engagement des deux parties pour resserrer davantage leur coopération multidimensionnelle.

Dans un tweet mis en ligne le même jour, Oliver Varhelyi a indiqué que l'Union européenne utilisera tous les moyens pour faire progresser le partenariat avec le Maroc.

«J'ai eu un excellent entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, aujourd'hui pour discuter de notre nouvel agenda ambitieux pour la Méditerranée», a-t-il affirmé.

«Nous utiliserons tous les moyens pour faire progresser notre partenariat», a-t-il assuré, ajoutant que «l'UE continuera à soutenir le Maroc dans la lutte contre la Covid-19».

C'est parti pour la seconde dose de Sinopharm



Le chiffre deux revient inlassablement en cette fin de semaine pour faire les choux gras de l'actualité. Deux, comme le début de l'administration de la seconde dose pour les personnes ayant reçu le vaccin Sinopharm le 29 janvier dernier, soit un total de 250.000 personnes, tandis que pour l'administration de la seconde dose d'AstraZeneca, ce sera à partir du 26 février. Deux comme les plus de deux millions de personnes à avoir reçu le précieux antidote (2.233.000) grâce à la campagne de vaccination nationale. Et enfin deux comme les deux variants du Sars-Cov2 qui se sont mélangés pour nous donner, à la fois des sueurs froides mais aussi et surtout un nouveau virus.

Nulle intention de puiser dans un certain alarmisme, le souci étant plutôt d'informer. Selon "The New Scientist", un magazine scientifique international hebdomadaire, un chercheur du Los Alamos National Laboratory au Nouveau Mexique (États-Unis) a identifié

le premier cas de recombinaison entre deux souches de SARS-CoV-2, en l'occurrence, les variants B.1.1.7 (« variant anglais ») et B.1.429 (« variant californien »). On ne va pas se raconter d'histoires, ce nouvel hybride est particulièrement préoccupant. D'une part, car le premier variant est soupçonné d'être 50 à 70 % plus contagieux que les autres souches connues jusqu'ici, et le second d'être résistant aux anticorps monoclonaux. Et d'autre part, parce que les deux variants ont également pour caractéristique commune de prendre rapidement le dessus sur les autres souches.

D'après le site d'actualité scientifique "Futura", le SARS-CoV-2 a une forte propension à se recombiner. D'ailleurs, il est probable que cela soit la raison pour laquelle les chercheurs du monde entier estiment que c'est de cette manière que le SARS-CoV2, à l'origine chez la chauve-souris, a pu devenir transmissible à l'Homme. Le problème, c'est qu'avec la multiplication des variants, une recombinaison du virus est donc

devenue possible. Pour le moment, un seul cas a été détecté parmi des milliers de séquences. En outre, cette découverte n'a encore fait l'objet d'aucune publication scientifique. Bref, il faut savoir raison garder, d'autant plus que les méthodes de détection des recombinaisons ne sont pas toujours fiables.



La recombinaison de deux variants pourrait déboucher sur un nouveau virus qui fait craindre le pire

Cela dit, les scientifiques ne cachent pas leur crainte quant à cet hybride qui pourrait déboucher sur une nouvelle pandémie «La question n'est pas de savoir si le virus va subir une recombinaison, mais quand», a indiqué Sergei Pond, professeur de biologie à l'université de Temple de Pennsylvanie. On n'en est pas encore là, et on espère ne pas arriver à cette extrémité. Surtout qu'elle aurait pour effet de remettre en cause les campagnes vaccinales aux quatre coins de la planète. Mais la recombinaison serait le mode d'évolution favori des coronavirus, avec une facilité à cohabiter avec d'autres virus. D'ailleurs, de nombreux cas de co-infection auraient été documentés avec le virus de la grippe, le virus respiratoire syncytial (TSV) ou d'autres virus communs du rhume, selon le site "Futura". Pas très rassurant là non plus. Qui plus est car ces derniers virus sont les plus susceptibles de recombiner avec le Sars-Cov2 dont ils en sont proches, avec pour résultat : une nouvelle maladie.

Ce serait un véritable coup dur si un tel scénario devenait réalité. A la question: Une telle recombinaison menacerait-elle un futur vaccin ? « Tout dépend de la partie du virus concernée », répond Etienne Simon-Lorière, spécialiste des virus à ARN à l'Institut Pasteur. Puis de préciser : « Si c'est une protéine de surface du virus, celle qui sert au système immunitaire à identifier le pathogène, alors le vaccin sera en effet moins efficace. En revanche, si c'est une partie interne du virus comme la polymérase, qui sert à la réplication, alors cela ne devrait pas avoir de conséquences ».

Autrement dit, deux scénarios sont possibles dans le cas où le virus arrive à se recombiner de manière formelle. Soit le nouvel hybride sera plus agressif, soit il sera bénin à l'instar des coronavirus à l'origine du rhume. On l'espère bien. Et encore plus depuis que la Commission européenne s'est dite prête à financer une unité de production de vaccin au Maroc dédiée à l'Afrique.

Chady Chaabi

Le Conseil de gouvernement approuve le projet de loi relatif au processus électoral

Adoption du projet de Code électoral des Chambres professionnelles

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi par visioconférence sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, a approuvé le projet de loi n° 10.21 modifiant et complétant la loi n° 57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires.

Présenté par le ministre de l'Intérieur, le texte fixe les délais relatifs respectivement aux nouvelles demandes d'inscription et les demandes de transfert d'inscription sur les listes électorales générales, aux réunions des Commissions administratives, au dépôt des tableaux rectificatifs, à la communication des décisions des Commissions aux personnes concernées, ainsi qu'à la date d'arrêt des listes électorales générales, a indiqué Saad Amzazi, porte-parole du gouvernement, dans un communiqué lu lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil.

Le projet de loi, a-t-il ajouté, comprend également des dispositions qui encouragent les citoyens ayant obtenu leur carte nationale d'identité électronique pour la première fois, en particulier les jeunes, à s'inscrire sur les listes électorales générales.

Le ministre a souligné qu'en réponse aux demandes des partis politiques concernant l'abrogation de la disposition interdisant l'utilisation de certains symboles nationaux dans la campagne électorale qui conduit dans certains cas à l'annulation des élections, le projet de



loi propose de lever l'interdiction actuellement stipulée de l'utilisation de l'hymne national et du portrait officiel de Sa Majesté le Roi installé dans les salles accueillant les réunions électorales à l'occasion des campagnes électorales.

D'autre part, le projet de loi prévoit de nouvelles dispositions permettant l'activation du Fonds de soutien pour promouvoir la repré-

sentativité des femmes au profit des porteurs de projets de sensibilisation et de formation dans les domaines liés aux élections régionales et à la Chambre professionnelle, avec ce que cela exige au niveau de l'abrogation de l'article 288 de la loi n° 97.9 formant Code électoral.

Le Conseil de gouvernement a également approuvé le projet de loi

n° 11-21 complétant et modifiant la loi n° 9-97 formant Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles.

Présenté par le ministre de l'Intérieur, le projet de loi propose un mécanisme spécial pour garantir la représentativité des femmes dans les Chambres d'agriculture, de commerce et de services et les

Chambres d'artisanat et de pêche maritime, tout en prenant en compte la spécificité du mode de scrutin adopté pour l'élection des membres de ces Chambres.

Le projet fixe aussi les dates et les délais relatifs à la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles et les dates d'arrêt définitif des listes après révision en vertu d'un décret.

Bruxelles disposée à participer au financement d'une unité de production de vaccins au Maroc



La Commission européenne est prête à participer au financement d'une unité de production de vaccins au Maroc dédiée à l'Afrique, a affirmé, jeudi, un de ses porte-parole dans une déclaration exclusive à la MAP.

Interrogé sur le rôle que peut jouer le Maroc au regard de son positionnement en tant que hub vers le continent africain, afin de soutenir à la fois la souveraineté de l'Europe dans les domaines de l'économie de la vie et être une plate-forme pour l'Afrique, le porte-parole a souligné que «dans le cas où des entreprises pharmaceutiques feraient une proposition

claire et structurée, réunissant toutes les conditions d'une chaîne de production satisfaisante au Maroc – incluant les conditions techniques, réglementaires, de licence – la Commission européenne pourrait participer au financement d'une unité de production de vaccins dans le Royaume».

Le porte-parole a jugé "important que l'Afrique se dote d'une capacité endogène de production de vaccins".

«Cette infrastructure est nécessaire au-delà de la pandémie du coronavirus», a-t-il expliqué, notant que «des discussions sont en cours à ce sujet entre l'Union européenne

et l'Union africaine».

Le porte-parole de l'exécutif européen a précisé que «des instruments financiers dont la Commission dispose, notamment le Fonds européen pour le développement durable plus (EFSD+), sont appropriés dans l'appui à des partenariats public-privé en général et dans ce domaine en particulier».

Il a, par ailleurs, rappelé que la Commission européenne a mobilisé 456 millions d'euros d'aide bilatérale pour répondre aux besoins immédiats d'ordre sanitaire et socioéconomique au Maroc dans le cadre de la réponse à la pandémie du coronavirus.

Le Burundi réitère le maintien de sa représentation consulaire à Laâyoune

La République du Burundi se félicite de la décision du Maroc d'ouvrir une ambassade du Royaume au Burundi avec résidence à Bujumbura.

Le Burundi « se félicite de la décision du Royaume du Maroc d'ouvrir une ambassade au Burundi avec résidence à Bujumbura », a affirmé jeudi le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement de la République du Burundi.

« Aussi, le gouvernement de la République du Burundi réitère le maintien de sa représentation consulaire à Laâyoune au Royaume du Maroc », a réaffirmé le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement.

Le mouvement de mutation des fonctionnaires issues des provinces du Sud tient compte de leur situation

La gestion du mouvement de mutation des femmes fonctionnaires issues des provinces du Sud a tenu compte, au premier chef, de leur situation sociale, a affirmé jeudi le ministère de la Justice.

Dans un communiqué, le département a souligné que la stabilité familiale et psychologique des fonctionnaires est prise en compte dans le mouvement, d'autant plus que les mutations vers les tribunaux des provinces du Sud ont été gelées pendant des années.

Soucieux d'honorer son engagement pris dans ce dossier, le ministère de la Justice a donné une suite favorable à toutes les demandes déposées par ses femmes fonctionnaires en fonction de leur premier choix, a-t-il expliqué, précisant que ces mouvements seront effectifs dès l'arrivée de nouvelles recrues.

Les résultats de la session normale du mouvement de mutation seront rendus publics dans les prochains jours, a-t-on ajouté.

S'agissant du dossier des avancements, le ministère de la Justice a été le premier département à statuer au sujet de l'avancement au choix au titre de l'exercice 2020, avec la participation des membres des commissions paritaires, selon les mêmes critères adoptés auparavant, tout en garantissant les



principes de transparence, de probité et d'égalité des chances.

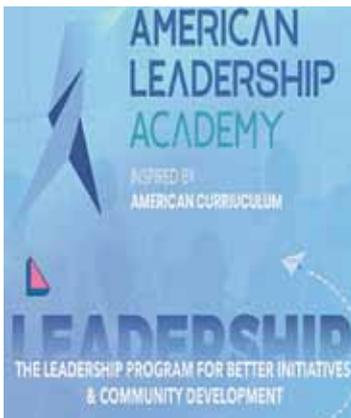
D'autre part, le ministère a indiqué avoir entamé, l'année dernière, les procédures en vue de la régularisation de la situation administrative et financière des fonctionnaires ayant réussi les examens et les concours d'intégration au titre de l'année 2019, ainsi que toutes les situations relatives aux avancements d'échelon. Toutefois, ces régularisations ont été entravées par les conditions liées à la pandémie et les mesures prises par les autorités gouvernementales.

Les décisions préalablement approuvées

seront à nouveau soumises aux services compétents dès la réception des crédits y afférents du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Le ministère a, en outre, affirmé qu'il continuera à prendre les mesures administratives visant la valorisation de son capital humain et la préservation des droits de ses fonctionnaires, dans le respect des principes de transparence, de probité et d'égalité des chances lors du traitement de toutes les questions liées au secteur, au service de l'intérêt général.

Lancement du programme American Leadership Academy 2021



Le programme American Leadership Academy 2021 pour l'accompagnement de la prochaine génération de jeunes Marocains et le développement de leurs compétences en leadership et en entrepreneuriat, vient d'être lancé à l'initiative de l'Association Anoual en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis.

Les jeunes leaders seront immergés dans un programme intensif de 6 mois avec cinq ateliers et deux semaines de bootcamps sur des thématiques spécifiques, notamment le leadership inclusif, le leadership authentique, le leadership axé sur la vision ou encore "Rêvez grand", ont

indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Les participants à ce programme bénéficieront d'un mélange d'ateliers attrayants en ligne, de pratiques dans le monde réel, de webinaires interactifs et de discussions en groupe.

American Leadership Academy permettra aux participants d'élargir leurs connaissances dans le domaine des droits civiques et des responsabilités, ont-ils souligné, relevant qu'ils seront connectés à un réseau puissant avec comme missions la promotion du concept du leadership au sein du Royaume, le développement de l'esprit du leadership auprès de la jeunesse marocaine à travers des modules axés sur la communication et la gestion de projets et le conflit management.

Ainsi, le 16 janvier dernier, l'aventure a démarré avec une première formation pour les mentors animée par un invité d'honneur, le Dr. Deidre Combs, auteure et consultante américaine spécialisée dans la compréhension de la diversité culturelle et la gestion des conflits.

Lors de cet atelier virtuel, 42 participants ont appris à s'intégrer efficacement dans le monde du mentorat. Ils ont été choisis de différentes villes du Maroc et se sont distingués par leur passion pour le leadership, l'entrepreneuriat, l'innovation et la société civile.

L'ONMD et deux universités se donnent la main pour développer l'enseignement de la médecine dentaire

Les Universités Mohammed V de Rabat et Hassan II de Casablanca ont signé, mardi à Rabat, deux conventions-cadres avec l'Ordre national des médecins dentistes du Maroc (ONMD) visant à fixer les conditions et les modes de coopération pour développer la médecine dentaire.

Ainsi, une convention-cadre a été signée, sous la présidence du ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaid Amzazi, accompagné du ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Driss Ouauouicha, entre l'Université Mohammed V de Rabat représentée par son président Mohammed Rhachi, la Faculté de médecine dentaire de Rabat en présence de son doyen, Nawal Bouyayaoui, et l'ONMD représenté par son président Mohammed Hjira.

Il a été également procédé à la signature d'une convention similaire entre l'Université Hassan II de Casablanca représentée par sa prési-

dente Aawatif Hayar, la Faculté de médecine dentaire de Casablanca en présence de son doyen Chouaib Rifki, et l'ONMD représenté par son président, indique un communiqué du département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soulignant que les deux conventions visent à fixer les conditions et les modes de coopération pour développer la médecine dentaire au Maroc.

Ces conventions portent sur cinq axes principaux, à savoir les formations et stages, la recherche scientifique, la lutte contre l'exercice illégal, le développement du sens de la responsabilité sociale et la gouvernance et la communication.

Deux conventions spécifiques ont été également signées pour promouvoir leur coopération dans le domaine de la formation des étudiants des deux facultés de médecine dentaire (Rabat et Casablanca), et ce conformément au cahier des normes pédagogiques nationales du diplôme de médecine dentaire, à travers l'offre de stages actifs d'initiation et d'immersion professionnelle.

Le Maroc condamne fermement le recrutement d'enfants soldats par les groupes armés

Omar Hilale : *Les pays qui accueillent, arment et financent ces groupes portent la plus grande responsabilité dans cette violation du droit*



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies à New York, Omar Hilale, a condamné, fermement, jeudi, toutes les formes de violence contre les enfants,

leur enlèvement, leur recrutement par les groupes armés, et leur utilisation à des fins criminelles, terroristes ou militaires, y compris dans les camps de réfugiés.

Omar Hilale s'exprimait

lors d'une réunion organisée par la Jordanie à l'occasion de son endossement des Principes de Paris relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés.

Plusieurs responsables onu-

siens ont pris part à cette rencontre, notamment la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur le sort des enfants en temps de conflit armé, Virginia Gamba, la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore, et des représentants de la société civile, dont l'ONG «Save the Children». Ils ont tous appelé à la cessation immédiate du recrutement des enfants par les groupes armés et plaidé pour la responsabilisation de tous les acteurs étatiques et non-étatiques impliqués dans ces crimes contre les droits de l'enfant.

Dans ce cadre, il a souligné que «des pays qui accueillent, arment, soutiennent et financent des groupes armés qui recrutent des enfants, portent la plus grande responsabilité juridique et pénale de cette violation flagrante des droits de l'enfant. De ce fait, ils doivent en être tenus pleinement responsables par la communauté internationale, au même titre que ces groupes armés».

A cet effet, l'ambassadeur a lancé un appel à la communauté internationale pour

«prendre des mesures fermes et urgentes contre tous ceux qui continuent d'agir en violation flagrante du droit international et des instruments de protection de l'enfant, où qu'ils se trouvent».

Il a appelé à «la coordination des efforts des Etats membres, des Organisations internationales et de la société civile, afin de créer une synergie d'actions concrètes et urgentes qui visent à protéger les enfants, empêcher leur recrutement par les groupes armés et fournir une assistance à ceux qui ont déjà été enrôlés par les groupes armés».

Omar Hilale a aussi mis en relief le grand attachement du Maroc à la protection des enfants, rappelant que le Royaume a été l'un des premiers pays à signer et ratifier le Protocole additionnel à la Convention relative aux droits de l'enfant, sur la participation des enfants aux conflits armés, et à endosser les Principes de Paris et ses engagements, les Principes de Vancouver et la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

Nancy Huff : *La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara est une décision louable*

La décision des Etats-Unis de reconnaître la marocanité du Sahara est une décision qui devrait être hautement saluée, a estimé Nancy Huff, présidente de l'ONG américaine "Teach the Children International", qui a dénoncé les manœuvres et lobbying du Polisario et ses mentors algériens visant à remettre en cause cette décision judiciaire de nature "à ramener la paix" dans une région en proie à l'instabilité.

Dans un article d'opinion publié dans le journal "Tulsa World", la militante associative américaine souligne que les liens entre le Maroc et ses provinces sahariennes remontent loin dans le temps et que la reconnaissance US de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud "vise à ramener la paix dans la région".

Pour elle, le groupe séparatiste Polisario cherche à maintenir la région

dans une situation de conflit perpétuel, en continuant de séquestrer les populations sahraouiennes dans les camps de Tindouf, une situation qui profite bien aux "dirigeants corrompus" de ce groupe armé dont les membres s'enrichissent à travers le détournement de l'aide humanitaire internationale au grand dam de ces populations séquestrées.

Nancy Huff dit parler en connaissance de cause, en ce sens qu'elle avait personnellement œuvré pendant sept ans à l'acheminement de plusieurs conteneurs d'aide humanitaire vers les camps de Tindouf, en territoire algérien, dont une grande partie n'a jamais atteint les populations sahraouiennes séquestrées auxquelles cette aide était destinée.

"Une grande partie de l'aide que j'envoyais, à savoir des fauteuils rou-

lants, des fournitures médicales et de la nourriture, n'a jamais atteint les camps de Tindouf, encore moins les personnes qui y vivent", a-t-elle témoigné. Et de rappeler à ce propos qu'en 2015, l'Office européen de lutte antifraude a publié un rapport sur le Sahara dans lequel il a révélé "le rôle du Polisario et des généraux algériens dans le détournement des conteneurs d'aide humanitaire" et leur écoulement sur le marché noir.

"Mon expérience dans l'administration de cette aide m'a laissé convaincu que le Polisario fait très peu pour aider les Sahraouis dans les camps" de Tindouf, a-t-elle dit, affirmant que le "meilleur espoir" pour les habitants de cette région est de vivre dans le cadre de la souveraineté marocaine.

"Le Maroc a investi des milliards de dollars dans le Sahara et transformé

cette région désertique et autrefois nomade en villes prospères", a encore témoigné Nancy Huff.

"J'ai parlé avec des Sahraouis qui vivent au Sahara, qui m'ont fait part de la liberté et de la prospérité dont ils bénéficient en vivant dans cette région. Il s'agit d'un contraste flagrant avec la situation dans les camps dirigés par le Polisario".

Et d'ajouter qu'en plus du détournement de l'aide humanitaire destinée aux populations sahraouiennes, le Polisario a aussi rompu le cessez-le-feu en vigueur de longue date dans la région, et a mis en danger des civils sahraouis pour occuper la zone tampon d'El Guerguarat.

"Cette situation est inadmissible, et elle s'ajoute à un nombre croissant de preuves des méfaits du Polisario", a-t-elle dénoncé.

Le Canada appelé à agir pour mettre un terme à l'exploitation de 8.000 enfants soldats par le Polisario

Le think tank Polisens adresse un mémorandum au Premier ministre canadien

Le gouvernement canadien est appelé à œuvrer pour mettre fin à la situation des 8.000 enfants sahraouis exploités comme soldats dans les camps de Tindouf en Algérie, conformément à son engagement aux Principes de Vancouver, souligne le think tank Polisens à Ottawa.

Dans un mémorandum adressé au Premier ministre canadien Justin Trudeau, "des universitaires, écrivains et défenseurs des droits de la personne de l'Institut de recherche Polisens exhortent Ottawa à mettre en œuvre les principes des enfants soldats de Vancouver 2017 et plus particulièrement à faire pression sur la milice du Polisario et l'Algérie pour mettre fin à l'utilisation des enfants comme soldats».

"Le Canada et la communauté internationale savent peut-être que jusqu'à présent, les enfants soldats sahraouis sont exploités publiquement dans les camps de Tindouf en sol algérien", ajoute le think tank, tout en soulignant l'urgence de mettre fin à cette situation.

Il s'agit du cas le plus oublié d'utilisation d'enfants soldats dans le monde, selon les participants à une conférence organisée récemment par Polisens,

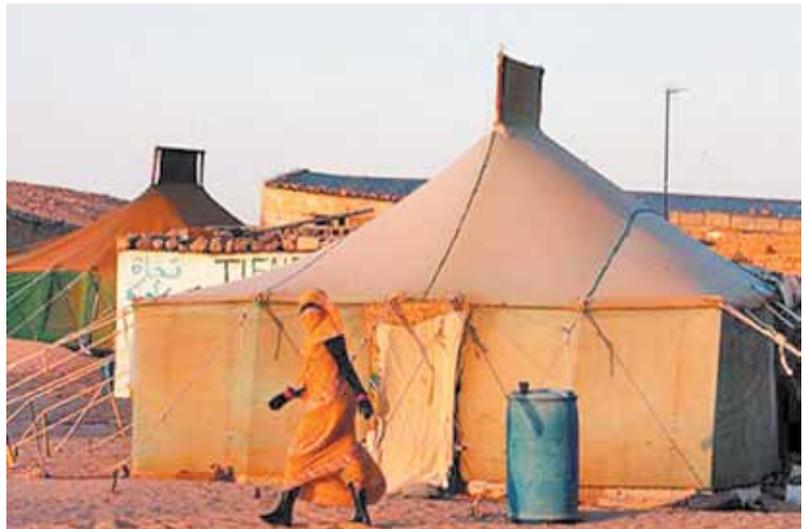
peut-on lire dans le document.

"Nous sommes consternés d'apprendre que l'Algérie n'a autorisé aucune organisation internationale capable de fournir des programmes de réadaptation à ces enfants qui rejoignent maintenant des groupes extrémistes et djihadistes au Sahel responsables de l'exécution et de l'enlèvement de Canadiens et d'employés de l'ONU", a-t-on ajouté.

En mai prochain, le Secrétaire général de l'ONU devrait publier son rapport annuel au Conseil de sécurité des Nations unies sur les enfants et les conflits armés, y compris une liste des gouvernements et des groupes qui violent les normes internationales interdisant le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

"Compte tenu de l'engagement du Canada envers les principes de Vancouver, la liste devrait inclure l'utilisation des enfants soldats sahraouis sur le sol algérien et des recommandations détaillées pour le Polisario", a relevé le think tank, estimant que cette initiative constituerait une avancée tangible pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats.

Polisens, qui prévoit que "la milice du Polisario et l'Algérie



seront nommées pour l'utilisation continue d'enfants soldats, ce qui permettra de jeter la lumière sur l'incapacité de l'Algérie à respecter les normes internationales", propose que le Canada, conformément à ses engagements, entame des contacts avec les responsables algériens pour notamment permettre des visites sur le terrain dans les camps de Tindouf pour les organisations humanitaires tels les Centres de recherche canadiens pour les études sur le génocide et les

droits de l'Homme et l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité.

Le think tank a affirmé que, vu l'importance de la sécurité dans le continent africain pour le Canada, il est grand temps qu'Ottawa se positionne sur la scène mondiale en faisant la promotion du plan d'autonomie proposé par le Maroc comme seul moyen pour résoudre le conflit artificiel autour du Sahara marocain.

"Nous pensons que le plan d'autonomie marocain est la so-

lution pour mettre fin aux actions de déstabilisation dans la région sahélo-saharienne particulièrement stratégique et dangereuse", a-t-il poursuivi.

Le Canada est invité aujourd'hui à soutenir le plan d'autonomie proposé par le Maroc, a assuré Polisens, rappelant que l'Initiative d'autonomie sous la souveraineté marocaine a été largement appuyée lors de la Conférence ministérielle de soutien à cette initiative qui s'est tenue le 15 janvier dernier.

Les séquestrés de Tindouf, des prisonniers à ciel ouvert

Selon le portail d'information indonésien "Kompasiana"



Les camps de Tindouf représentent depuis plus de quatre décennies une prison à ciel ouvert pour des milliers de séquestrés sahraouis, écrit jeudi le portail d'information indonésien "Kompasiana".

"Après plus de quatre décennies, le Polisario et l'Algérie font des séquestrés de Tindouf des prisonniers à ciel ou-

vert qui ne sont pas autorisés à quitter les camps", déplore l'auteur de l'article, le journaliste Veeramalla Anjaiah.

Alors que les Sahraouis vivent paisiblement dans les provinces du Sud du Maroc, certains ont été emmenés de force dans les années 1970 à Tindouf, explique-t-il, pointant du doigt le front du Polisario ainsi que l'Algérie qui refu-

sent les demandes répétées du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour le recensement des séquestrés dans les camps de Tindouf.

Ce refus, poursuit Veeramalla Anjaiah, est expliqué notamment par les statistiques "biaisées et gonflées" véhiculées par le Polisario pour l'obtention de l'aide internationale qui, dès sa réception, est détournée par les dirigeants de l'entité fantôme.

"Selon des militants et des organisations non gouvernementales, le Polisario a détourné plus de 100 millions d'euros au cours des 10 dernières années (...) et la majeure partie de l'argent détourné atterrit directement dans les poches des dirigeants du Polisario pour se constituer une richesse personnelle", a-t-il souligné. Les dirigeants du Polisario ont systématiquement et méthodiquement profité de l'aide humanitaire et

amassé d'énormes richesses, poursuit l'écrivain dans son article, ajoutant que des militants internationaux ont appelé la communauté internationale à agir au plus vite pour que l'aide humanitaire puisse bénéficier à la population séquestrée.

"Des milliers de personnes ont été exploitées dans les camps de Tindouf pour donner au groupe séparatiste du Polisario le droit à l'aide humanitaire", a déploré Veeramalla Anjaiah, signalant que le Polisario dirige les camps de Tindouf d'une main de fer, en rejetant catégoriquement toute opposition politique.

"De la pure dictature est exercée par le Polisario dans les camps des séquestrés", a-t-il regretté, exprimant sa compassion envers des milliers de Sahraouis qui vivent forcés dans des conditions désastreuses à Tindouf depuis plus de 45 ans.



L'Afrique passe la barre des 100.000 morts du coronavirus

L'Afrique, qui subit une seconde vague de coronavirus, a passé la barre des 100.000 morts depuis le début de la pandémie, mais le bilan sur le continent pauvre d'1,2 milliard d'habitants est sans doute bien plus élevé.

Les 54 pays de la région totalisent 100.000 décès (pour 3.793.660 cas déclarés), selon un comptage de l'AFP. La région, relativement épargnée, est la dernière, outre l'Océanie, à atteindre ce seuil franchi en avril par l'Europe.

Mais ces chiffres se fondent uniquement sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et ne reflètent qu'une fraction du total réel de contaminations.

Pays africain officiellement le plus touché, l'Afrique du Sud, qui a rapidement mené une vaste campagne de tests, compte désormais 1,5 million de cas et près de 48.500 morts. "Les cas sont nettement sous-évalués en raison d'un accès insuffisant aux structures de soins et parce que les cas moins graves sont sous-déclarés", affirme à l'AFP Barry Schoub, virologue membre du Conseil scientifique au ministère sud-africain de la Santé.

Faibles capacités de diagnostic, manque de moyens, une part significative de la population africaine est passée sous les radars. "Beaucoup de pays ont essentiellement des tests PCR, dans les capitales. Et plus on s'éloigne des centres urbains, moins il y a de tests", explique l'épidémiologiste Emmanuel Baron, de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) présente en Afrique. Et cette maladie peut passer "inaperçue", rappelle-t-il, avec des cas asymptomatiques



ou des symptômes facilement confondus avec d'autres.

Au Zimbabwe, pays à l'économie et au système de santé sinistrés, en pleine pandémie, les hôpitaux se sont remplis tandis que le nombre officiel de cas restait obstinément bas.

La Tanzanie a tout bonnement arrêté les tests, après avoir ironiquement déclaré positives une paye, une caille ou encore une chèvre. Le gouvernement a publié pour la dernière fois des chiffres officiels en avril. Pourtant le vice-président de la région semi-autonome de Zanzibar est mort mercredi... du Covid. "Si quelqu'un m'avait dit il y a un an que notre continent verrait 100.000 décès dus à cette infec-

tion, je ne l'aurais probablement pas cru", a reconnu jeudi devant la presse le directeur des Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), John Nkengasong.

Le bilan reste toutefois nettement inférieur à l'Europe, continent le plus touché avec 818.912 décès. Les autres régions les plus endeuillées sont l'Amérique latine et les Caraïbes (649.006 décès), et les Etats-Unis et le Canada (512.295 décès). Et après une forte augmentation en janvier, les chiffres sont en forte baisse depuis quelques semaines en Afrique. Sur les sept derniers jours, 3.054 décès ont été recensés, soit une baisse de 18% par rapport à la semaine précédente.

Au plus fort de la pandémie, le continent comptait 906 morts par jour. Si les données sont manifestement sous-évaluées, "on n'a pas vu à ce jour de catastrophe sanitaire en Afrique, ni d'importants foyers de contamination comme en Europe ou aux Etats-Unis", relève Emmanuel Baron.

Plusieurs études sur les anticorps, qui permettent de détecter si une personne même guérie a été infectée, sont en cours dans plusieurs pays africains et devraient permettre d'ici plusieurs mois d'avoir une idée plus précise de l'impact de la pandémie.

Pour l'instant, on sait que l'Afrique du Sud, où la quasi totalité des derniers cas sont attribués à un variant du virus réputé plus

contagieux et qui s'est largement propagé, concentre près de la moitié des décès et des cas déclarés du continent. Les autres pays africains les plus endeuillés sont l'Egypte (10.150 décès pour 175.677 cas) et le Maroc (8.524 décès pour 480.056 cas).

Rapporté à la population, c'est toujours l'Afrique du Sud, qui vient d'administrer ses premiers vaccins, qui est le plus touché avec 82 morts pour 100.000 habitants, devant la Tunisie (65 morts) et Es-watini (55).

Dans le monde, le Covid-19 a contaminé plus de 109 millions de personnes et fait plus de 2,4 millions de morts depuis le début de l'apparition du virus en décembre 2019, à Wuhan en Chine.

Quatre mois de prison pour un Danois qui a toussé sur des policiers en criant "corona"



L'avait toussé sur deux policiers en criant "corona" à quelques centimètres d'eux: un jeune homme a été reconnu coupable jeudi au Danemark de "tentative de violences" sur agents publics et condamné à quatre mois de prison, a annoncé la Cour suprême.

Agé de 20 ans, le coupable rentrait en voiture d'une fête d'anniversaire à Aarhus (ouest), quand les policiers ont effectué un contrôle de routine le 29 mars der-

nier, pendant le premier semi-confinement du pays.

Emêché, il avait alors hurlé "corona" et toussé sur deux agents à 50 centimètres d'eux. Le jeune homme, qui n'avait pas le Covid-19, avait expliqué ensuite avoir agi sous l'effet de l'ivresse mais les forces de l'ordre n'avaient pas trouvé son comportement amusant et il avait été arrêté.

Relaxé en première instance, il avait été condamné à trois mois

d'emprisonnement en appel, une peine qui a ensuite été renforcée du fait de nouvelles dispositions légales, selon la Cour suprême.

"L'article 119, paragraphe 1, comprend à la fois la violence et les autres formes d'agression physique mentionnées dans le Code pénal, paragraphe 244 (sur les violences) et cette dernière disposition couvre l'infection par le coronavirus", a jugé la Cour suprême dans un communiqué.

Le président algérien joue l'apaisement face à la crise politique

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a fait jeudi un geste d'apaisement en grâciant des détenus du Hirak, à la veille du deuxième anniversaire de ce soulèvement populaire, et en appelant à des élections anticipées pour affronter la crise qui frappe le pays.

"Le « Hirak béni » a sauvé l'Algérie. J'ai décidé d'accorder la grâce présidentielle à une trentaine de personnes pour lesquelles une décision de justice avait été rendue ainsi qu'à d'autres pour lesquelles aucun verdict n'a été prononcé. Entre 55 et 60 personnes rejoindront à partir de ce soir ou demain leur famille", a-t-il promis dans un discours télévisé à la Nation, très attendu ces derniers jours.

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, avait répété à plusieurs reprises qu'"il n'existe pas de prisonniers d'opinion en Algérie".

Mais selon le Comité national de libération des détenus (CNLD), une association de soutien, quelque 70 personnes sont actuellement en prison en lien avec le Hirak et/ou les libertés individuelles.

Des poursuites fondées dans au moins 90% des cas sur des publications critiques envers les autorités sur les réseaux sociaux.

Dans un tweet, la présidence a précisé que la grâce concernait les "auteurs de crimes liés aux technologies de l'information et de la communication", sans divulguer de noms. Sollicité, le CNLD a répondu ne pas avoir reçu d'informations sur les libérations.

Cette annonce survient à la veille du deuxième anniversaire du soulèvement populaire inédit -- le 22 février 2019 -- qui a forcé l'ex-



homme fort Abdelaziz Bouteflika à renoncer à un cinquième mandat présidentiel et à quitter le pouvoir.

Des appels à manifester lundi dans toute l'Algérie circulent sur les réseaux sociaux.

"Résumé des annonces de Tebboune ce soir: libération (et non réhabilitation) des détenus d'opinion qui n'ont de toute manière rien à faire en prison en contrepartie de laisser Tebboune mener à terme l'agenda de sauvegarde du régime", a réagi par exemple un certain Karim sur Twitter.

M. Tebboune a par ailleurs décidé de "dissoudre l'Assemblée populaire nationale (APN) pour appeler à des élections", en disant souhaiter "ouvrir ses portes à la jeunesse". "Les jeunes doivent

avoir un poids politique", a-t-il insisté, dans un discours-programme de 25 minutes.

Interpellant cette même jeunesse, il a annoncé la mise en place prochaine d'un Conseil suprême de la jeunesse et de l'Observatoire nationale de la société civile.

Les élections législatives -- prévues en 2022 -- devraient avoir lieu d'ici juin, au plus tard en septembre.

Le scrutin se déroulera sur la base d'une nouvelle loi électorale qui sera promulguée par ordonnance puis que le Parlement a été dissous.

Cette loi fixe notamment les règles de financement et de contrôle des campagnes électorales. Ainsi, il est interdit pour tout candidat de

recevoir des dons en espèces ou en nature d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère.

L'ampleur du scandale du financement occulte des campagnes électorales a été dévoilé lors des récents procès d'ex-dirigeants et patrons algériens proches du clan Bouteflika, condamnés pour corruption.

Le chef de l'Etat a par ailleurs annoncé un remaniement ministériel "dans les 48 heures au maximum".

"Ce remaniement concernera des secteurs qui enregistrent des déficits dans leur gestion ressentis par les citoyens et nous mêmes", a-t-il assuré.

Le jour de son départ pour

Berlin pour des soins, M. Tebboune avait exprimé publiquement son insatisfaction devant l'action du gouvernement d'Abdelaziz Djerad.

De retour il y a une semaine d'Allemagne, où il était soigné pour des complications post-Covid, M. Tebboune a eu depuis des consultations avec six partis politiques, dont des formations de l'opposition.

Le chef de l'Etat n'a toutefois pas reçu les deux partis majoritaires au Parlement, le Front de libération nationale (FLN) et le RND (Rassemblement national démocratique), très impopulaires en raison de leur proximité avec l'ex-président Bouteflika et son clan.

Pékin admet au moins quatre morts lors de son conflit avec l'Inde



L'armée chinoise a reconnu vendredi au moins quatre morts lors des affrontements frontaliers qui l'ont opposée à l'Inde en juin

dernier dans l'Himalaya.

A la suite de ces combats au corps-à-corps, New Delhi avait fait état de 20 morts dans ses rangs mais la Chine

n'avait pas fourni de bilan chiffré de son côté.

Ces heurts en haute altitude, à la frontière du Tibet et de la région in-

dienne du Ladakh, étaient les plus graves à opposer les deux géants asiatiques depuis la guerre-éclair de 1962, qui avait vu la Chine l'emporter facilement sur l'Inde.

Dans un article, le Quotidien de l'Armée populaire de libération (APL), organe officiel de l'armée chinoise, a publié vendredi les noms de quatre de ses soldats tombés lors de la bataille du 15 juin 2020 dans la vallée de Galwan, livrée sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré.

La Ligne de contrôle effectif ("Line of Actual Control", LAC), frontière de facto entre l'Inde et la Chine, n'est pas correctement démarquée et les deux pays se sont accusés mutuellement d'avoir empiété sur le territoire de l'autre. Le journal chinois accuse ainsi les militaires indiens d'avoir "franchi la frontière pour planter des tentes" dans la partie sous contrôle chinois. "Chen Hongjun, Chen Xiangrong et Xiao Siyuan ont bravement combattu sans

recevoir jusqu'au sacrifice suprême. Wang Zhuoran s'est sacrifié en se portant à l'aide de ses camarades", rapporte le quotidien.

Les militaires chinois ont ainsi remporté "une importante victoire" tandis que les ennemis "s'enfuyaient en courant, la tête dans les mains, abandonnant de nombreux soldats morts ou blessés", selon le journal.

Cet article est publié alors que les deux pays ont conclu début février un accord de "désengagement" mutuel des troupes dans ce secteur disputé.

Les deux pays avaient envoyé dans la région des dizaines de milliers de soldats supplémentaires ainsi que des armes lourdes à la suite de leur affrontement.

Conformément à une pratique de longue date pour éviter une réelle confrontation militaire, les deux armées n'utilisent pas d'armes à feu le long de leur frontière. Et officiellement, aucun coup de feu n'y a été tiré depuis 1975.

En Colombie, plus de 6.400 exécutions extra-judiciaires commises par l'armée

Plus de 6.400 civils ont été sommairement exécutés et présentés comme tués au combat en Colombie, trois fois plus qu'estimé jusque là dans ce scandale des "faux positifs", le plus grave impliquant l'armée en près de six décennies de guerre interne.

La Juridiction spéciale de paix (JEP) a annoncé jeudi avoir établi qu'"au moins 6.402 Colombiennes et Colombiens sont morts et ont été illégalement présentés comme tombés au combat entre 2002 et 2008", selon un communiqué.

Ce chiffre donne une nouvelle dimension à ce "phénomène macro-criminel", selon la JEP, créée par l'accord de paix de 2016 avec l'ex-guérilla des Farc pour enquêter sur les crimes graves du conflit.

La révélation des "faux positifs", en jargon militaire, a été l'un des plus grands scandales impliquant l'armée colombienne durant sa confrontation avec les rébellions de gauche.

Bien que l'état-major nie toute pratique systématique, des officiers et des soldats ont admis devant la JEP leur implication dans ces crimes.

Les militaires tenaient le compte des guérilleros et narco-trafiquants tués et ces résultats "positifs" leur valaient médailles, permissions et promotions. Mais des milliers de morts étaient des civils abattus de sang froid.

Jusqu'à l'an dernier, le parquet a été saisi de 2.249 cas d'exécutions extra-judiciaires commises entre 1988 et 2014, dont 59% de 2006 à 2008, sous la présidence d'Alvaro Uribe qui a mené une féroce offensive contre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

L'ex-président de droite, au pouvoir de 2002 à 2010 et opposé à l'accord de paix qu'il juge laxiste envers les anciens rebelles, a accusé jeudi la JEP de "discréditer" son gouvernement. Il a nié avoir incité les militaires à "violenter la loi" quand il exigeait leur "efficacité".



Selon Jorge Cuervo, professeur en politiques de justice et des droits humains de l'université Externado, l'instruction de la JEP "va beaucoup plus nous rapprocher (...) de la réalité de ce qui s'est passé durant le conflit armé colombien".

L'enquête au cas par cas du parquet est "insuffisante pour rendre compte" de la dimension de ces crimes, a-t-il estimé, saluant la décision de la justice de paix de regrouper les dossiers, comme pour les enlèvements commis par l'ex-rébellion marxiste.

En janvier, la JEP a déterminé que 21.000 personnes ont été séquestrées et inculpé huit anciens chefs guérilleros.

Le général en retraite Mario Montoya, ancien commandant de l'armée de terre, est le militaire de plus haut rang entendu par la JEP.

En dépit de témoignages à charge, il ne voit incité ses troupes à exécuter des civils. "Il y a 2.140 militaires impliqués dans des enquêtes sur des exécutions extra-judiciaires, soit 0,9% des hommes qui ont opéré dans l'armée de terre durant la période mentionnée (...) ce qui montre qu'à aucun moment, il n'y a eu de directive pour des faits aussi atroces", arguait son avocat Andrés Garzon lors d'une interview à l'AFP l'an dernier.

Les ex-guérilleros, paramilitaires et militaires entendus par la JEP peuvent bénéficier de peines alternatives à la prison s'ils avouent leurs crimes. Sinon, ils risquent jusqu'à 20 ans d'emprisonnement devant la justice ordinaire.

Blanca Monroy, dont le fils a été assassiné en 2008, s'est félicitée de l'avancée des investigations

montrant "qu'il y a eu beaucoup de faux positifs sur tout le territoire". Cela nous attriste que l'armée de terre, qui doit veiller sur nous (...) ait fait pleurer tant de mères, laissé tant d'enfants orphelins, tant de soeurs explorées", a-t-elle déclaré à l'AFP.

La majorité des "faux positifs", dont 25% des 6.402 cas, ont été tués dans le département d'Antioquia (nord-ouest). "La IVe Brigade, qui contrôlait cette zone, pourrait être responsable de 73% des morts répertoriés dans le département entre les années 2000 et 2013", selon la JEP.

Les restes de victimes ont été trouvés dans le cimetière de Dabeiba (Antioquia), grâce aux confessions de militaires sur des cas qui, dans leur majorité, "n'avaient pas fait l'objet d'investi-

gations par la justice ordinaire", a-t-elle précisé.

Outre l'Antioquia, les départements du Norte de Santander (nord-est), de Huila (centre), du Casanare (est) et du Meta (sud), ainsi que la côte caraïbe sont considérés comme prioritaires par la justice de paix.

Selon Tania Parra, avocate de deux militaires, le rapport publié jeudi montre qu'il y a eu "complicité" des autorités pour "occulter" les faits.

Pour "les morts, une investigation est toujours ouverte", mais "ou il n'y a pas de résultats ou (...) les responsables sont absents", a-t-elle déclaré à l'AFP.

Au moins 20 des 219 militaires cités devant la JEP sont sous protection suite à des menaces consécutives à leurs dépositions.

Les Etats-Unis consultent Tokyo et Séoul sur le dossier nord-coréen



Washington a annoncé avoir consulté conjointement jeudi la Corée du Sud et le Japon, alliés souvent en désaccord, au moment où le président Joe Biden se penche sur la stratégie à adopter vis-à-vis de la Corée du Nord.

Le diplomate américain Sung Kim et ses homologues ont promis une "coopération étroite" lors d'une vidéoconférence et "ont exprimé leur engagement continu en faveur de la dénucléarisation et du

maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne", a indiqué le département d'Etat.

L'administration Biden dit examiner comment aller de l'avant avec la Corée du Nord après quatre ans de présidence Trump.

Le milliardaire républicain était le premier président américain en exercice à rencontrer, en juin 2018 à Singapour, un membre de la dynastie des Kim, qui règne sur la Corée du Nord depuis sa création. Ils se sont ensuite encore vus à

deux reprises, en février 2019 à Hanoï puis en juin de la même année dans la Zone démilitarisée entre les deux Corées, mais les deux pays n'ont pas réussi à conclure un accord durable.

Biden devrait adopter une approche plus discrète et son administration s'est engagée à faire part de ses préoccupations concernant la cybersécurité, le ministère de la Justice ayant inculpé mercredi trois Nord-Coréens pour une série de piratages informatiques.

Youssef Squali-Houssaini, analyste financier et directeur général de Trust Securities

Le gouvernement américain a utilisé sa capacité d'emprunt et de dépense pour stimuler l'économie

Entretien

Au moment où des pans entiers de l'économie américaine et mondiale continuent de souffrir des répercussions de la pandémie de la Covid-19, les marchés boursiers américains n'ont pas connu la crise dernièrement.

Bien au contraire, les principaux indices de la bourse de Wall Street ont enregistré depuis l'année dernière des performances records. Youssef Squali-Houssaini, analyste financier et directeur général de Trust Securities (nouveau nom de SunTrust après l'acquisition du rival BB&T), sixième plus grande banque aux États-Unis, répond aux questions de la MAP sur les raisons de cette tendance haussière des marchés boursiers US. Trois principaux moteurs expliquent la performance record que l'on observe aujourd'hui à Wall Street, selon Youssef Squali-Houssaini qui revient, par ailleurs, sur un récent phénomène qui a surpris nombre d'observateurs à la bourse de New York, à savoir la flambée inattendue du titre de la chaîne de magasins de jeux vidéo GameStop, avant de chuter tout aussi subitement.



Le marché boursier américain semble ignorer la crise, avec des performances de plus en plus surprenantes. Comment expliquez-vous cette tendance ?

A mon sens, il y a trois principaux moteurs de la performance record qu'on a vue jusqu'à présent. Le premier c'est d'abord le stimulus monétaire que le gouvernement américain (et d'autres gouvernements d'ailleurs) a introduit au début de la crise, et qui a permis au consommateur américain de continuer à consommer, même pendant le pire de la pandémie en mars et avril derniers. Bien sûr, pour cela, le gouvernement américain a utilisé sa capacité d'emprunt et de dépense pour stimuler l'économie à court terme, chose qu'il ne peut pas faire indéfiniment.

Le deuxième moteur (et celui-là c'est le plus surprenant), est celui de la transition accélérée de l'économie physique vers le numérique, surtout dans des domaines comme le e-commerce et les services accessibles en ligne.

Pour les centaines de millions de consommateurs qui se sont retrouvés à travailler à domicile, accéder à des services de divertissement en ligne, et des services qui minimisent le contact physique et le risque de contagion à la Covid sont devenus indispensables. Et là, on a assisté à des changements sans précédent. Des changements auxquels on s'attendait en cinq ans sont arrivés en cinq mois.

Le troisième moteur est celui des taux d'intérêt extrêmement bas et qui poussent les gérants de portefeuilles à prendre plus de risque, c'est-à-dire investir dans des industries moins mûres, plus spéculatives, comme la Big Tech, pour réaliser de meilleurs retours sur investissements. Ce besoin a poussé, et continue à pousser, ces gérants à optimiser leurs portefeuilles et à mettre une prépondérance Tech plus importante, qui fait qu'aujourd'hui il y a beaucoup plus de demande que d'offres pour ce genre de titres, et donc qui poussent les prix des actions à des niveaux records.

La Big Tech a bien su tirer son épingle du jeu au cours des dix derniers mois, avec des bénéfices et des chiffres d'affaires faramineux (Amazon notamment). Quel est le secret de ces performances ?

Oui, comme on disait, les changements sans précédent du comportement des consommateurs et la montée en puissance de l'e-commerce ont grandement contribué aux performances des entreprises de la Big Tech.

La pénétration de l'e-commerce aux États-Unis par exemple est passée de 15% à 30% en moins d'un an, alors que ça grimpeait de 2 à 3% par an avant la pandémie, ce qui a permis aux compagnies Big Tech de bien en profiter. Des compagnies comme Amazon, eBay, Peloton, Alibaba,

Google, FB, SNAP, etc, ont vu leurs ventes et profits battre des records pendant les six derniers mois.

Ces dernières semaines, un phénomène pour le moins surprenant a marqué la bourse de New York, avec la flambée inattendue du titre de GameStop avant de chuter tout aussi subitement. Pouvez-vous nous éclairer sur ce phénomène, et doit-on s'attendre à d'autres épisodes similaires ?

C'est une tendance plutôt nouvelle, celle de voir les titres d'entreprises non-Tech réagir de la sorte. On peut dire que c'est une façon que les petits porteurs ont trouvée pour essayer de tenir tête aux grands gérants des fonds d'investissement spéculatifs. GameStop est un titre assez particulier dans la mesure où il était très «shorté», à plus de 100% par des hedge funds qui pariaient sur la chute et même la disparition éventuelle de cette société.

«Shorter» une action, c'est le fait de l'emprunter (en payant des intérêts bien sûr au propriétaire) et de la vendre, avec le but de la racheter plus tard à moindre prix pour ensuite la restituer à son propriétaire et d'empocher la différence. Les petits porteurs se sont organisés à travers un site web qui s'appelle Reddit et ont décidé de commencer à acheter les actions de cette société en masse, ce qui a fait flamber le prix. Ce phénomène a forcé les fonds d'investissement spéculatifs à "couvrir leur

short", c'est-à-dire à racheter les actions qu'ils avaient «shortées», parce que plus le prix grimpeait, plus ils perdaient de l'argent. Ce bras de fer a fait perdre à ces fonds des milliards de dollars pendant une période très courte.

Après un moment, comme la valeur intrinsèque de la compagnie ne pouvait plus être justifiée par la hausse du prix de son action, la demande a chuté et avec elle, le prix aussi. Il est important de souligner ici que le gouvernement américain, à travers la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la bourse, est en train de se pencher sur ce dossier pour voir s'il y a eu manipulation, ce qui est interdit par la loi financière américaine et passible d'amendes très lourdes. Tout ça pour dire qu'à travers des plateformes électroniques nouvelles comme Robinhood, qui permettent aux petits porteurs d'avoir accès à beaucoup d'informations financières et surtout d'acheter et de vendre des actions sans payer de commissions, ces petits porteurs sont maintenant habilités à lancer des défis aux plus grands des gérants de portefeuilles, et même parfois à leur faire causer de lourdes pertes. La question qui nécessite une réponse aujourd'hui est de savoir: est-ce qu'il y a eu faux jeux ou pas ? Si la SEC décide qu'il n'y a pas eu de manipulation, je pense qu'il y aura un déluge de cas comme GameStop dans l'avenir.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

N'EST PAS LIBRE	CHAMP D'ACTION	ATTACHÉS À LA COUR	VILLE D'ITALIE EN PLUS	LA RAMASSER EST UN ÉCHEC	CUBE	ADVERBE	FACHO
					RAYÉ	IMPÔT	
ARRIÈRE D'UN NAVIRE					PHASE D'UNE ACTION		
FORME D'AVOIR			HALLUCINOGENE		MACHIN À COUDRE	PRIMA DONNA	
CHROME			ÉCIMÉ			CACHÉ	DÉBUT D'ACTION
					SILICATE	PANTOIS	
AVIVÉ EN CRISE			GRAND HÔPITAL	ÉCOLE LIBRE	FIN DE VERBE	CHIFFRE ROND	
DISCIPLINE DE FER						CHAÎNE AMÉRICAINE	
DÉMUNI	HÉBÉTÉ ANCIEN ROI DE SUÈDE					À MOI MATOIS	
					TUE		ÉPÉE
EN BOURSE LITHIUM			QUARTIER DE CANNES	TÊTE D'ÉCURIEUIL	CHROME	CHALLENGE	
			BOISSON EXQUISE				FIN DE VERBE
ÉLÈVE AU PLUS BAS NIVEAU						EXISTER	

Solution mots flechés d'hier

CAMBRIDGE	PRODIGE	BLINDE EN BOSNIE	LOGE EN BOSNIE	D	BOMBES NOUVELLES	F	NOTE	N	ÉCRIVE RÉPOND PLAT LETTRES DE NEPAL	M	INTERMÉDIAIRE
C	A	S	S	E	O	R	O	E	M		
COUSIN FEU ROUGE	V	A	N	BAUDET	A	N	E	DÉPENDANT	EN AUTO SYMBOLE DE L'OR	T	O
M	A	O	FEMELLE DU SANGLIER	STUPÉFIANT	E	C	S	T	A	S	Y
ZÉRO	N	U	L	PARTIE DU COSMOS	NON LESSIVÉ	E	C	R	U	DÉSEMPARÉE	E
A	T	L	A	S	ESPÉRER	MORCEAU D'OR	O	I	MORCEAU DE JAPON ROMAINS	D	N
PREMIERS VÉTÉRÉS FRANÇAIS	C	I	M	M	E	U	B	L	E	FILE	
B	O	U	E	ANCIEN	A	C	S	U	C	R	É
SOLEIL VERTICALEMENT PLUS	U	S	ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE	EN STAGE CAUTION	E	L	S	T	EN OCTOBRE	O	C
O	R	RÉCLAME	E	X	I	G	E	A	VIEILLE CITÉ NOUVELLES	U	R
MÉTAL PRÉCIEUX DÉTÉRIORÉ	E	R	CALCIUM	C	A	G	R	E	G	R	E
D	U	S	E	MUSES	E	G	E	R	I	E	S
ROULAGE	R	U	S	E	FORME D'ÊTRE	E	T	E	FIN D'ANNÉE	E	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthier
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

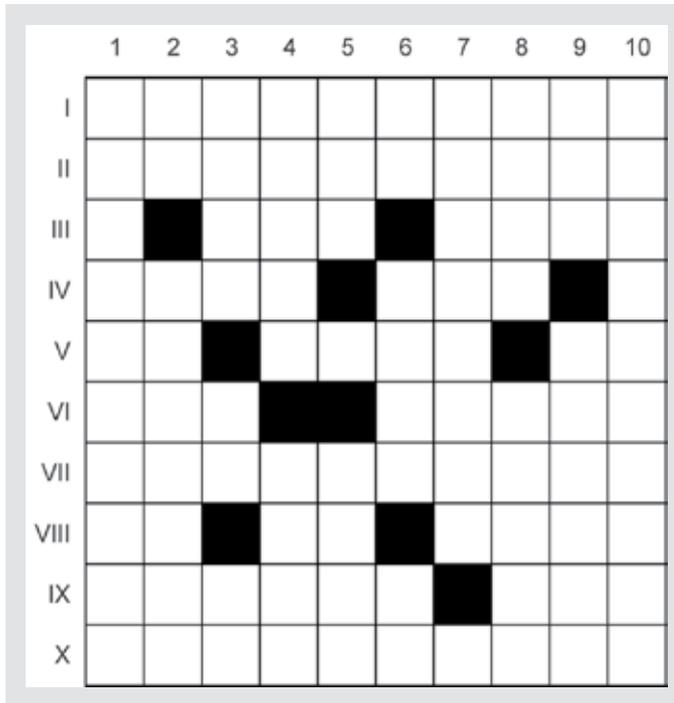
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Pas un grand cru (3 mots).
- II. C'est avec elle qu'on peut avoir la frite.
- III. A l'envers : papier de cuisine - Crier en forêt.
- IV. Ennuie - Type de freins.
- V. On peut tomber dessus - Prépare l'avenir - Boîte.
- VI. Pas loin de la ville à côté du bled - Morceau de café de la droite.
- VII. Etudieras.
- VIII. Demi-robe de petit rat. - A l'envers: animal cool - Voisin de Vishnou.
- IX. A-t-elle conduit Catherine II ? - Début de fortune nipponne.
- X. Du côté de Metz.

VERTICALEMENT

- 1. Mob.
- 2. Grecque inversée - Comme les anges ?
- 3. Rab - Possessif - Consonnes dormantes (elles sont au lit).
- 4. Bestioles - Pas à toi.
- 5. Anti-vol - Traître célèbre.
- 6. Pour appeler. - Le dire c'est approuver. - Ca commence à arriver.
- 7. Gardiens intraitables.
- 8. N'approuves pas le numéro - Ses nerfs agitent.
- 9. Ca pue - D'une douceur agréable.
- 10. Bloquant à terre.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	5	8		3					
2			5		4	9			
		4		6	1		8	2	
	6		8			1	9		
		7		9		6			
	4	9			2		5		
4	2		9	7		3			
		1	4		3			9	
				2		8	4		

Moyen

3			4	9				6	
	2	4			7			5	
			1						9
	4		3	6		8			
5				1					7
		1		5	4			9	
7					1				
	5	8				9	2		
	8		2	3					6

Difficile

			6		3		7	9	
				7	2	6		3	
3	7							2	
	5			4				8	
		9					3	5	
9		6	1	8					
2	1		4		7				

Expert

			5		2	4			
6				1					
4	9							5	
1		6				8		5	
	6							7	
8	5			9					6
	4					5		7	
				8					1
		1	3		4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	1	2	5	8	6	9	3	4
8	9	6	3	1	4	7	5	2
4	3	5	9	2	7	8	1	6
9	5	1	8	6	2	3	4	7
2	7	8	4	3	1	6	9	5
3	6	4	7	5	9	2	8	1
6	8	3	1	7	5	4	2	9
5	4	7	2	9	8	1	6	3
1	2	9	6	4	3	5	7	8

Moyen

2	6	5	8	1	9	7	3	4
3	8	1	6	4	7	5	2	9
7	9	4	5	3	2	8	6	1
8	3	2	7	9	4	1	5	6
6	1	9	2	5	3	4	8	7
4	5	7	1	6	8	3	9	2
5	2	8	4	7	6	9	1	3
9	7	6	3	8	1	2	4	5
1	4	3	9	2	5	6	7	8

Difficile

4	9	7	1	6	3	8	2	5
6	1	2	5	8	4	7	3	9
5	8	3	2	9	7	6	1	4
9	2	1	8	7	6	5	4	3
3	4	6	9	5	1	2	7	8
8	7	5	3	4	2	9	6	1
1	6	8	4	2	9	3	5	7
2	3	9	7	1	5	4	8	6
7	5	4	6	3	8	1	9	2

Expert

5	7	1	3	2	8	6	4	9
2	9	8	6	1	4	7	5	3
4	6	3	9	7	5	8	1	2
8	2	6	1	9	7	5	3	4
9	1	4	5	6	3	2	8	7
3	5	7	8	4	2	1	9	6
6	3	2	4	5	1	9	7	8
7	8	5	2	3	9	4	6	1
1	4	9	7	8	6	3	2	5

Les crédits bancaires tiennent tête à la crise

En dépit d'une crise inédite, les prêts bancaires ont fait montre d'une résilience exceptionnelle, affichant même une performance de 4,5% au titre de l'année écoulée.

Selon les statistiques monétaires publiées récemment par Bank Al-Maghrib (BAM), les banques ont distribué près de 41 milliards de dirhams (MMDH) durant 2020. L'encours des crédits bancaires s'est situé ainsi à 958,1 MMDH contre 917 MMDH à fin décembre 2019.

Si pour une année normale ces chiffres sont révélateurs d'une production de crédits bancaires plutôt bonne, cette amélioration semble, pour 2020, moins qu'évidente, poussant à scruter l'évolution des différentes composantes de ces prêts.

La hausse des crédits bancaires durant l'an dernier s'explique principalement par des prêts garantis par l'Etat et déployés en faveur des établissements et des entreprises. Il s'agit notamment de Damane Relance et Damane Oxygène, pour la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale. Ces crédits ont fait tourner le crédit, à court terme, à un rythme pas souvent observé.

A fin 2020, les prêts accordés aux sociétés ont progressé de 8,8% comparativement à 2019, soit une moyenne de plus de 40% du total des crédits distribués sur l'ensemble de l'année. Cette évolution reflète clairement les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises en ce temps de crise.

Crédit immobilier : le trend haussier se confirme

Si les transactions immobilières ont chuté de 15,2% durant 2020, le crédit immobilier a, pourtant, gardé son trend haussier avec une croissance de 2,5%, porté par la flambée des crédits destinés à l'habitat (+3,4%), alors que ceux accordés aux promoteurs immobiliers ont vu leur encours baisser de 1,8% à 58,28 MMDH.

Cette dynamique s'explique par la baisse des taux sur le marché et les différents avantages fiscaux institués par la loi de Finances rectificative de 2020.

Notons que durant l'année écoulée, les financements participatifs (Mourabaha) se sont démarqués, enregistrant une hausse de 45,3% à 11,32 MMDH.

Une résistance moins évidente pour les crédits à la consommation

Avec un encours global avoisinant les 54,22 MMDH à fin décembre 2020, les crédits à la consommation ont, quant à eux, accusé un repli de 4,2%. La longue période de confinement et les mesures exceptionnelles, les pertes d'emplois, les exigences en matière d'octroi de crédits... autant de motifs qui expliquent cet engourdissement, malgré les facilités appliquées davantage par les banques au troisième trimestre.

Les créances en souffrance s'enlèvent

Les récentes statistiques de BAM font également état d'une explosion des impayés qui se sont alourdis, encore une fois, de plus de 10 MMDH, culminant à 80 MMDH contre 69,9 MMDH en décembre 2019, soit une hausse de 14,4%. La situation se détériore aussi bien pour les ménages (17,9%) que pour les sociétés non financières privées (12%).

Les experts en banque et finance estiment en effet que ces chiffres, consolidés, ne sont pas révélateurs de toute la réalité. Souvent, les crédits font l'objet d'une consolidation ou encore d'une restructuration pour ne pas apparaître parmi les impayés.

Par Salma El Badaoui (MAP)

Baisse de l'activité portuaire en janvier dernier



L'année 2021 a mal commencé pour les ports gérés par l'Agence nationale des ports (ANP), après avoir affiché sa résilience au terme de l'année 2020. A fin janvier 2021, le trafic commercial a atteint un volume global de 7,5 millions de tonnes, accusant ainsi une baisse de 7,7% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Pour rappel, au terme de l'année précédente, le trafic commercial dans les ports gérés par l'organe de régulation des ports marocains, avait atteint un volume global de 92,5 millions de tonnes, correspondant à une hausse de 5,1%.

Selon l'ANP, les données statistiques du mois dernier laissent apparaître, par nature de flux, un recul de 5,1% des importations, avec un volume de 4,8 MT, suite notamment à la régression des importations des céréales (-13,1%), du charbon (-3,9%), du coke de pétrole (-43%) et des hydrocarbures (-15%). Dans une note de synthèse sur l'activité portuaire du mois de janvier 2020, l'Agence nationale des ports a aussi noté « une régression de 12% des exportations, soit un trafic global de 2,4 MT, due particulièrement à la forte baisse du trafic des phosphates (-29,9%), du clinker (-25%) et des engrais (-9,7%) ».

La même source fait également état d'un décroissement de 13,3% des volumes du cabotage, avec un trafic de 257.000 tonnes, induit essentiellement par la baisse du trafic des hydrocarbures (-27,8%) notamment le gazoil au port de Mohammedia (-72,2%).

Selon la répartition du trafic par port, les ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar ont assuré le transit d'environ 5,7 millions de

tonnes, captant ainsi environ 76,1% du trafic des ports gérés par l'ANP.

Avec un trafic chiffré à 3 millions de tonnes à fin janvier 2021, le port de Jorf Lasfar a enregistré une baisse de 16,1%, par rapport à la même période de l'année précédente.

Malgré cette régression, due principalement à la baisse des exportations des engrais (-11,6%), des importations des céréales (-42%), du soufre (-4,5%) et du charbon (-43,5%), ce port garde sa première place avec une quote-part de 40,1% du trafic global.

Le port de Casablanca, a de son côté, assuré le transit de 2,3 MT à fin janvier 2021, marquant ainsi une baisse de 5% par rapport à la même période de l'année précédente.

« Cette variation est due, d'une part, à l'augmentation des importations des céréales (+17,4%), du sucre (+22,1%) et d'autre part, à la baisse des exportations des conte-

neurs (-5,5%) et des phosphates (-30,6%) », a expliqué l'ANP dans sa note précisant que le port casablancais a capté près de 30,9% du trafic global.

L'activité du port de Mohammedia a, pour sa part, atteint un volume de 384.348 tonnes, accusant un recul de 26,1% par rapport au premier mois de l'année 2020 qui s'explique principalement par « la baisse des importations du gazoil (-49,7%), des huiles de base (-66,6%) et du bitume (-17,4%), d'une part, et du cabotage du gazoil (-72,2%), du fuel oil (-100%) et de l'essence (-100%), d'autre part », a relevé l'agence.

Soulignons que les activités de trois autres ports ont également affiché des baisses à fin janvier dernier. C'est le cas du port d'Agadir dont l'activité a connu une baisse de 25,5%, en raison essentiellement de la régression des importations des céréales (-59,8%) et des exportations du clinker (-31,7%), bien que le trafic des agrumes et primeurs a progressé de 6,3%.

Idem pour le port de Nador qui a connu une baisse de 18,9%, pour un volume d'environ 204.898 tonnes à fin janvier 2021, suite d'une part, au recul du trafic TIR (-29,6%) et d'autre part, à la forte baisse des importations du charbon (-64,8%).

En forte baisse de 35,4% par rapport à la même période de l'année 2020, suite particulièrement à la baisse des exportations du phosphate (-47,2%), du sable (-3,9%) et des importations du gazoil (-16,2%), le trafic du port de Laâyoune a de son côté, atteint 123.295 tonnes au terme du mois dernier.

Il est important de souligner

que, contrairement à tous les autres ports gérés par l'agence nationale des ports, celui de Safi a enregistré une croissance de +132% à fin janvier, avec un volume de 905.864 tonnes.

Cette évolution est « imputable notamment au fort rebond des importations du charbon avec un volume de 384.361 tonnes, contre 31.500 tonnes en janvier 2020 », a expliqué l'ANP dans sa note de synthèse.

A noter que l'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est chiffrée à 114.166 EVP durant le premier mois de l'année 2021, soit une légère hausse de 0,8%; les importations des céréales se sont chiffrées à 609.000 tonnes, reculant de 13,1% par rapport à fin janvier de l'année précédente, tandis que le trafic des phosphates et dérivés a atteint un volume d'environ 2,7 millions de tonnes, soit une baisse de 8,3%.

Précisons que la baisse des phosphates « est due principalement au fort recul des exportations du phosphate de 29,9% et des engrais de 8,9%, même si les autres produits ont enregistré des hausses, notamment l'ammoniac (+8,6%), l'acide sulfurique (+17,9%) et l'acide sulfureux (+22%) », selon l'ANP.

Autres chiffres relevés de même source, le trafic global des hydrocarbures s'est chiffré à 0,9 million de tonnes à fin janvier 2021, marquant ainsi une forte baisse de 16,6% par rapport au même mois de l'année écoulée. Tandis que le trafic TIR a atteint un volume de 1.516 unités, soit une baisse de 12,4% par rapport à fin janvier de l'année 2020.

Alain Bouithy

Les ports de Casablanca, Jorf Lasfar et Mohammedia ont capté 76,1% du trafic global des ports gérés par l'ANP

Souscription de bons de Trésor pour 1 MMDH

Un montant de 1 milliard de dirhams (MMDH) a été desservi sur un total de 4,5 MMDH, lors de l'opération d'émission de bons de Trésor par adjudication de mardi, indique la Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE).

Lors de cette opération, les bons d'une maturité de 13 se-

maines, 52 semaines et de 2 ans ont été souscrits respectivement pour 300 millions de dirhams (MDH) et 300 MDH et 400 MDH aux taux de 1,35%, 1,526% et 1,659%, précise la DTFE dans un communiqué. La date de règlement est fixée pour le 22 février courant, note la même source.

L'AMMC vise l'émission d'un emprunt obligataire du Groupe Addoha

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, lundi, un prospectus relatif à l'émission par la société Douja Promotion Groupe Addoha d'un emprunt obligataire réservé aux détenteurs de billets de trésorerie existants éligibles.

Garanti par des hypothèques portant sur des biens immobiliers de la société, cet emprunt d'un plafond de 594 millions de dirhams (MDH) sera émis en deux tranches A et B, précise l'AMMC dans un communiqué, notant que la période de souscrip-

tion s'étale du 22 au 24 février 2021 inclus.

La tranche A est constituée d'obligations non cotées à taux fixe, négociables de gré à gré et d'une maturité de 7 ans dont 2 ans de période de différé en principal, tandis que la tranche B est constituée d'obligations non cotées à taux révisable annuellement, négociables de gré à gré et d'une maturité également de 7 ans dont 2 ans de période de différé en principal. Notons que cet emprunt a pour principal objectif de rallonger la maturité de la dette de la société.

Le piment rouge, une filière en plein essor à Béni Mellal-Khénifra

La filière du piment rouge (Niora) figure parmi les secteurs agricoles les plus productifs dans la région de Béni Mellal-Khénifra, marquée, d'année en année, par une croissance significative et une forte valeur ajoutée au niveau de la région.

En effet, ce secteur représente l'une des cultures les plus rentables avec des revenus estimés à plus de 110 millions de dirhams (MDH) par an, a indiqué dans une déclaration à la MAP, le directeur régional de l'Agriculture, Hssain Rahaoui relevant que la superficie réalisée au titre de la campagne 2019-2020 s'élève à 1.208 ha ayant permis une production de 32.220 tonnes de matière fraîche.

M. Rahaoui a fait savoir que la culture du piment rouge à Béni Mellal-Khénifra contribue activement à l'amélioration du niveau socioéconomique de la région à travers la création de plus de 200.000 journées de travail notamment durant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. La filière enregistre, de ce fait, un rendement moyen de 27 tonnes par ha soit plus de 90% de la production nationale.

Au cours de l'année 2017, la production de piment rouge dans la région a atteint 28.000 tonnes, soit 85% de la production nationale, alors que la superficie cultivée ne dépassait pas 1.000 hectares.

Selon les données du ministère

de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, la culture de la Niora occupe une superficie moyenne de 1.285 ha par an et constitue l'une des filières les plus rentables et l'un des produits de terroir par excellence de la région Béni Mellal-Khénifra.

La marge nette moyenne dégagée par la culture de Niora se chiffre aux alentours de 34.000 DH le ha. La transformation de la production reste en général précaire et se fait au niveau de 14 unités traditionnelles de mouture qui, le plus souvent, ne répondent pas aux normes d'hygiène et de salubrité alimentaire.

Dans ce sens, une attention particulière a été accordée au volet de



L'une des cultures les plus rentables avec des revenus estimés à plus de 110 millions de dirhams par an

la valorisation de la culture de Niora, par les services habilités du ministère de l'Agriculture et ce pour une meilleure compétitivité de cette filière stratégique dans la région de Béni Mellal-Khénifra.

En effet, il est projeté dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole 2020-2030 "Génération Green", la création de trois unités modernes de déshydratation, de transformation et d'emballage de piment doux, pour un coût global de 18,7 MDH. Le but étant d'intensifier l'encadrement des producteurs concernés en matière d'irrigation localisée, de protection phytosanitaire intégrée et d'amélioration de la qualité de la production.

Par ailleurs, la direction régionale de l'Agriculture de Béni Mellal-Khénifra est en passe de finaliser une convention tripartite avec INRA-Maroc et les professionnels, en ciblant les deux axes clés de recherche-développement de la filière de la Niora, à savoir le développement de l'amont de la filière à travers l'amélioration du train technique de la culture, d'une part, et l'amélioration du processus de valorisation de la production depuis le séchage jusqu'à la transformation et l'emballage du produit fini d'autre part. Il est prévu également, dans cette stratégie, l'appui à l'organisation professionnelle de la filière à travers la création d'une interprofes-

sion regroupant toutes les associations opérationnelles du secteur du piment doux au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Région agricole par excellence, Béni Mellal-Khénifra dispose d'une superficie agricole d'environ 1 million d'hectares et d'une superficie irriguée de 200.000 ha, soit 14% de la superficie irriguée nationale.

Le secteur agricole contribue à hauteur de 18,6% au PIB régional grâce notamment à une production agricole abondante et variée, contribuant selon les filières de 12% à 30 à la production nationale. La proportion de cette contribution atteint pour certains produits de terroir 40 à 90%.

La CCIS de Dakhla approuve une convention sur les nouveaux services d'accompagnement des porteurs de projets

La Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région Dakhla-Oued Eddahab, réunie récemment en session ordinaire, a approuvé une convention-cadre relative au développement de nouveaux services d'accompagnement des porteurs de projets, des investisseurs et des entreprises.

Au cours de cette session, présidée par le président de la CCIS de Dakhla-Oued Eddahab, Mohamed El Battah, les membres de la Chambre ont adopté cette convention signée entre la Chambre et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) ayant pour objet de déterminer les axes et les modalités générales de collaboration entre les parties, dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme multi-service

"Carré des innovateurs" au niveau de la Chambre, rapporte la MAP.

Cette convention s'articule autour des trois catégories de services en matière de propriété industrielle et commerciale, à savoir les services de propriété industrielle et commerciale, les services liés à la plateforme de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique et ceux liés à la valeur ajoutée.

Concernant les services de propriété industrielle et commerciale, la CCIS accompagne les porteurs de projets, innovateurs et investisseurs dans leurs formalités de dépôt des demandes relatives aux titres de la propriété industrielle et commerciale, en l'occurrence la demande de certificat négatif,

l'enregistrement des marques, dessins et modèles industriels (DMI) et les consultations relatives aux registres des titres de propriété industrielle.

Pour ce qui est des services liés à la plateforme de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique, l'OMPIC peut développer avec la CCIS des services d'assistance destinés aux porteurs de projets et entreprises dans leurs démarches effectuées via la plateforme de création d'entreprises par voie électronique, notamment les démarches de création et les démarches post création.

Pour les services à valeur ajoutée, l'OMPIC peut développer avec les CCIS une nouvelle génération de services axée sur le développement des capacités des entreprises

pour une gestion optimale de la propriété intellectuelle.

De même, les membres de la Chambre ont adopté un mémorandum d'entente et de coopération entre la CCIS de Dakhla-Oued Eddahab et la Chambre de commerce Maroc-Brsil-Afrique pour échanger les informations commerciales, industrielles et de services, à même d'attirer les investissements et de développer les flux d'importation et d'exportation entre le Maroc et le Brésil.

Ils ont également approuvé le compte administratif de la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Dakhla-Oued Eddahab au titre de l'exercice 2020 et le projet du procès-verbal de la 3ème session ordinaire de la Chambre au titre du même exercice.

Des salles de cinéma devenues vestiges et d'autres sous perfusion à Casablanca



Dans les différents recoins de la capitale économique, les vestiges de célèbres salles de cinéma, ayant cessé d'exister, sont encore fortement présents, rappelant ainsi une importante tranche de la mémoire de la ville dans sa dimension artistique et sociale, qui fait partie d'une belle époque révolue. En effet, les restes de ces salles, qui sont fermées depuis plusieurs années et qui ont divertis des générations de passionnés du septième art, ne sont là que pour accentuer le spleen des nostalgiques, qui verront d'un bon œil les tentatives de certains cinéphiles de les faire renaître d'une manière ou d'une autre. Il s'agit en fait d'un problème qui dépasse l'aspect local, puisque cette question concerne la plupart des villes où existent des salles de cinéma fermées et devenues des espaces abandonnés ou transformées en centres commerciaux notamment. Jadis investies de cinéphiles qui venaient admirer des chefs d'œuvre de toutes les nationalités, ces salles su-

bissent, aujourd'hui, les transgressions à la fois de la nature et de l'homme.

Les regards des Casablancais croisent encore les vestiges de certaines salles de cinéma fermées, comme "Saada" et "Farah" à Hay Mohammadi, "Al-Massira" dans le quartier Adil, "Royal", "Mauritania" et "Zahra" à Derb Sultan, "Sahara" à Ain Chock et "Al-Baida" à l'avenue Mohammed VI. Dans une déclaration à la MAP, l'écrivain et chercheur universitaire Azzedine Bounit a estimé que la poursuite de la fermeture et l'abandon de ces espaces constituent une perte à la fois symbolique et concrète, soulignant qu'il est difficile de comprendre comment on pourrait dilapider la valeur symbolique que constituent ces monuments et l'histoire qu'ils renferment et qui fait partie de la mémoire collective de la ville.

Pour redonner vie à ces espaces, le phénomène des salles de cinéma abandonnées doit être traité en que composante de la crise urbanistique et pas

seulement une question qui concerne le secteur des exploitants des salles de cinéma, a-t-il dit.

Il a proposé, dans ce sens, la mise en œuvre d'un programme intégré impliquant les villes, les secteurs gouvernementaux concernés et les exploitants pour trouver les moyens de financement des projets de mise à niveau de ces établissements, qui doivent être perçus non seulement comme de simples espaces pour la projection de films, mais surtout en tant que lieux d'animation culturelle, de communication et de sociabilité. Le marasme provoqué par l'épidémie du nouveau coronavirus a exacerbé la crise qui affecte les exploitants du peu de cinémas toujours opérationnels, ce qui a poussé la Chambre marocaine des salles de cinéma (CMSC) à tirer à nouveau la sonnette d'alarme sur la situation du secteur.

Cette situation, qui a fait l'objet de plusieurs correspondances avec le ministère de tutelle en vue d'œuvrer pour

sortir de la crise qui affecte les professionnels du secteur, constitue une menace existentielle pour les salles encore ouvertes et qui pourraient venir accroître la liste des cinémas fermés.

La CMSC a fait état, récemment, d'une chute des revenus estimée à 85% de chiffre d'affaires annuel pour les exploitants et distributeurs de cinéma entre 2019 et 2020. "Etant au quotidien en lien direct avec nos employés, nous pouvons témoigner de la très forte précarité dans laquelle ils sont plongés actuellement. Même les allocations familiales et la couverture médicale leur ont été suspendues pendant cette pandémie, les condamnant à une triple peine", a souligné la même source. D'après un décompte officiel datant de fin 2018, seulement 27 salles étaient encore ouvertes au Maroc. Ces salles "sont au bord de la faillite et se dirigent vers la fermeture", avait alors averti la CMSC, qui déplorait déjà la fermeture définitive de 250 autres.

Les stars confinées surfent sur la vague du podcast



Cloîtrés et désœuvrés, de plus en plus d'acteurs, personnalités politiques et stars de la télé-réalité se lancent dans le podcast en pleine pandémie, transformant leur salle de bain ou leur dressing en studio d'enregistrement improvisé.

Il y en a pour tous les goûts. Quand Demi Moore narre d'une voix suave des aventures érotiques dans "Dirty Diana", Jamie Lee Curtis et Matthew McConaughey donnent de la voix dans les fictions audio pour enfants "Letters from Camp" et "Hank the Cowdog".

Depuis fin juillet, l'ex-Première dame Michelle Obama discute de sujets intimes dans son podcast simplement baptisé "The Michelle Obama Podcast" et les acteurs comiques Jason Bateman, Sean Hayes et Will Arnett s'essaient à l'interview d'autres célébrités dans "Smartless". Même l'ancien avocat de Donald Trump, Michael Cohen, mène une croisade contre son ex-patron dans son podcast "Mea Culpa" depuis septembre.

Meghan Markle et le prince Harry ont eux décidé de se confier sur leur expérience de la pandémie dans le premier épisode d'"Archevow Audio", dévoilé en décembre. Les vedettes de la télé-réalité ne sont pas en reste. Paris Hilton devrait lancer son premier podcast fin février chez le géant de la radio iHeartMedia et Kim Kardashian a signé cet été avec Spotify pour développer une émission consacrée à la justice pénale. Si les podcasts de stars ne sont pas nouveaux, leur multiplication est une "conséquence naturelle" de la pandémie, estime Nicholas Quah, créateur du blog Hot Pod. "La plupart de ces stars ne peuvent plus participer à des productions télévisuelles ou cinématographiques", mises en pause pour limiter la propagation du virus, explique-t-

il. "C'est une opportunité pour eux de continuer à toucher leurs fans et toucher le public".

Beaucoup sont attirés par la flexibilité de ce média justement parce qu'il ne nécessite ni décor, costume ou caméra et garantit des conditions de travail en toute sécurité vis-à-vis du Covid-19.

Pour la fiction "Dirty Diana", co-produite par la société QCode, chaque acteur s'est enregistré chez lui, raconte à l'AFP son fondateur Rob Herting. "Ils devaient trouver la meilleure pièce dans leur maison. Pour Demi (Moore) c'était la salle de bain. C'était très drôle. On a eu d'autres acteurs qui s'enregistraient dans des placards, ou bien là où il y avait la meilleure acoustique", détaille-t-il.

Autre avantage: la rapidité d'exécution et le coût. "Dirty Diana" a été enregistré en mai puis publiée en juillet, alors que plusieurs années peuvent séparer le tournage d'un film et sa sortie officielle. Le budget moyen des fictions de la société QCode, dont certaines comptent des acteurs oscarisés comme Rami Malek, oscille entre 100.000 à 500.000 dollars, quand même un film à petit budget coûte au moins "un million", précise M. Herting.

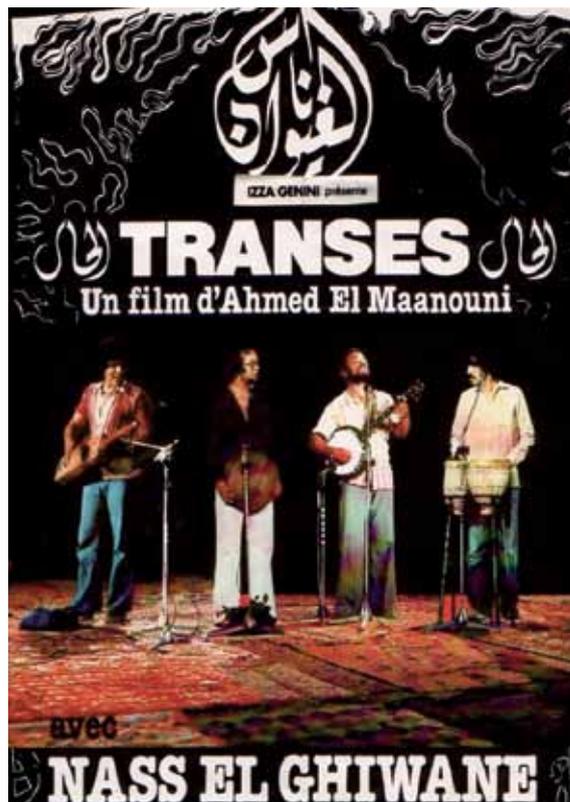
Les recettes générées par l'industrie du podcast sont toutefois beaucoup moins importantes que celles de l'industrie du cinéma, de la musique ou de la télévision, même si en forte augmentation.

Les revenus publicitaires des podcasts devraient en effet progresser de 15% aux Etats-Unis en 2020 malgré la pandémie, pour s'approcher du milliard de dollars, selon le rapport annuel IAB/PwC, publié en juillet. "C'est désormais un espace que les gens de l'industrie du divertissement considèrent comme un investissement rentable", salue Nicholas Quah.

Mais "une grande partie de l'argent de ces annonceurs aurait pu aller à des gens qui travaillent dans ce secteur sur le long terme au lieu d'aller en priorité (aux célébrités)", nuance-t-il.

Pour lui, beaucoup de vedettes voient le podcast uniquement "comme une extension de leur image de marque" et une façon de continuer à capter l'attention médiatique. Les studios de podcasts sont cependant d'autant plus enclins à miser sur des projets avec des stars que leurs fans garantissent une audience, et qu'ils offrent des possibilités d'adaptations au cinéma ou à la télévision.

“Trances”
d’Ahmed
El Maanouni
prochainement
disponible sur
“The Criterion
Collection”



Le film du réalisateur marocain Ahmed El Maanouni “Trances” (Al Hal), qui retrace les performances sur scène du groupe de musiciens marocains Nass El Ghiwane sorti en 1981, sera parmi les nouveautés disponibles prochainement sur la plateforme “The Criterion Collection”.

Ce documentaire, une “pure poésie cinématographique” qui dure 88 minutes, “montre les quatre musiciens lors d’une série de performances live électrisantes en Tunisie, au Maroc et en France, dans les rues de Casablanca et dans des conversations intimes”, indique un communiqué de The Criterion Collection, une maison de distribution de films. Conteurs à travers la chanson et les instruments traditionnels de mu-

sique, et le théâtre politique, le groupe est devenu un phénomène local et une sensation internationale grâce à ses paroles rebelles et son son sublime et entièrement acoustique, qui s’inspire des rythmes berbères, de la poésie chantée de Malhun et des danses gnawa, fait savoir le communiqué.

À la fois film de concert et expérience audiovisuelle, “Trances” est plein de séquences filmant en direct le public captivé par le groupe, note la même source. “Trances” a été restauré en 2007 par Cinémathèque de Bologne/le laboratoire L’Imagine Ritrovata, en collaboration avec The Film Foundation’s World Cinema Project, Ahmed El Maanouni et Izza Genini. La restauration a été financée par Armani, Cartier, Qatar

Airways et Qatar Museum Authority.

Ce documentaire d’Ahmed El Maanouni avait été retenu en sélection officielle au festival de Cannes en 2007. Le réalisateur marocain avait décroché le grand prix du festival national du cinéma à travers son long métrage “Les Coeurs Brûlés” et a reçu de nombreux prix internationaux.

Les films documentaires de Ahmed El Maanouni traitent de plusieurs questions en relation avec l’histoire du Maroc et la mémoire nationale, en raison de sa conviction de l’importance de la documentation et du 7ème art dans la mise en exergue des principales étapes historiques du Royaume et du rôle du cinéma dans la consécration des valeurs nationales et l’identité marocaine.

Bouillon de culture

Andrei Miagkov

L’acteur russe Andreï Miagkov, icône du cinéma soviétique et héros du film symbole du Nouvel An dans le monde russophone, est mort jeudi à l’âge de 83 ans. Le Théâtre Anton Tchekhov de Moscou n’a pas précisé la cause du décès.

Né le 8 juillet 1938 à Leningrad, il est surtout connu pour les rôles qu’il a tenu dans plusieurs films réalisés par Eldar Riassanov, tels que L’Ironie du sort (1975), Romance de bureau (1977), Garage (1979) et Romance cruelle (1984).

Pour les Russes, il restera le héros de la comédie romantique «L’ironie du sort» sortie en 1975. Les répliques et chansons sont connues par toutes les générations de russophones, et le long-métrage est regardé traditionnellement le 31 décembre en Russie. Ces deux longs-métrages comptent parmi les plus grands succès commerciaux du cinéma soviétique.

A partir de 1977, Andreï Miagkov avait poursuivi sa carrière au Théâtre d’Art Anton-Tchekhov de Moscou, mis en scène deux pièces et dispensé des cours.



Vernissage à Rabat d’une exposition rétrospective consacrée à l’œuvre de feu Abbès Saladi



Le vernissage de l’exposition rétrospective consacrée à l’œuvre de feu Abbès Saladi (1950-1992) pour redécouvrir le parcours de cet artiste marocain hors pair a eu lieu, jeudi, au Musée de Bank Al-Maghrib à Rabat.

Cette exposition ayant pour thème “Saladi” comprend une soixantaine d’œuvres, dont certaines jamais encore dévoilées au public, totalisant à peu près 15 ans de productions ininterrompues, et ouvre grand sur un monde imaginal suprasensible, où sont exaltées les formes d’une réalité qui n’a de réel que l’apparence, et dont l’intelligence échappe aux définitions classiques de la figuration.

L’exposition rétrospective, qui se poursuit jusqu’au 30 juin prochain, donne aussi à voir un certain nombre d’archives jamais révélées qui renseignent un peu plus sur l’importance du

parcours de Saladi, des archives sonores inédites, des catalogues et des publications collectives qui lui ont été consacrés, des livres (roman, poésies, contes), des affiches d’expositions auxquelles il avait pris part, d’anciennes et rares photos de lui, seul, ou en compagnie de ses proches, outre des objets personnels de l’artiste, qui témoignent de son génie. Le directeur des musées de Bank Al-Maghrib Rochdi Bernoussi a affirmé que l’exposition “Saladi” s’inscrit dans le cadre de la programmation culturelle des musées de Bank Al-Maghrib, qui vise à mettre en avant les grands artistes peintres marocains, et à contribuer au mouvement culturel que connaît la capitale Rabat, et le Maroc en général. Il a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que feu Abbès Saladi est l’un des grands artistes peintres marocains, notant qu’il a créé un art plastique unique

du côté du contenu, la personnalité et la façon de peindre, et aussi à travers les objets qu’il utilisait.

Cette exposition vise à mettre en lumière l’un des aspects artistiques de Abbès Saladi, et ce à travers son parcours qui commence par les premières créations artistiques du défunt, jusqu’à son décès, a-t-il fait valoir, relevant que l’exposition a tenté de braquer les projecteurs sur l’ensemble des courants, effets, et idées qui ont envahi cet artiste, connu par ses conceptions métaphysiques du monde qui l’entoure. Cette exposition sera soldée par la publication d’un catalogue mettant en lumière le parcours et la diversité des accomplissements de cet artiste, en plus de la diffusion d’une vidéo des différents témoignages des amis et personnalités artistiques et culturels qui ont côtoyé Saladi.



Ashley Judd victime d'un grave accident

Très engagée dans diverses causes humanitaires, Ashley Judd a été victime d'un grave accident alors qu'elle effectuait un reportage sur les bonobos dans la forêt tropicale du Congo. Placée en soins intensifs, l'actrice raconte aujourd'hui son calvaire depuis l'hôpital.

Alors qu'elle était partie faire une randonnée en République démocratique du Congo, Ashley Judd a été victime d'un terrible accident dans lequel elle aurait pu perdre l'une de ses jambes. Interviewée sur Instagram par le journaliste Nicholas Kristof du New York Times, le 13 février 2021, l'actrice de 52 ans a raconté son dramatique accident.

Actuellement dans "une unité de traumatologie de soins intensifs", l'actrice du film Double Jeu explique avoir trébuché sur un arbre et s'être cassé la jambe. Au beau milieu de la forêt tropicale, Ashley n'avait pas accès aux soins et a passé "cinq heures allongée sur le sol" à attendre les secours. Elle explique qu'un ami tentait tant bien que mal de lui tenir sa jambe complètement "déformée" alors qu'elle "mordait un bâton" et "hurlait comme un animal sauvage".

"En état de choc" et s'évanouissant à cause de la douleur, d'autres personnes sont finalement arrivées pour lui venir en aide. Elle décrit les 55 heures suivantes comme "incroyablement déchirantes". Prise en charge, elle a ensuite été transportée pendant "une heure et demie dans un hamac" à travers collines et rivière "par ses frères congolais" qui étaient "pieds nus".

La douloureuse mésaventure s'est poursuivie les six

heures suivantes : Ashley a été transportée à moto avec une personne qui lui tenait la jambe. Après avoir passé la nuit dans une hutte, elle a été conduite par avion dans la capitale Kinshasa pendant une journée, avant d'être emmenée en Afrique du Sud à l'Unité de santé internationale.

Toujours hospitalisée, l'actrice américaine reconnaît son "privilège" et regrette le manque d'accès de nombreux Congolais à "une simple pilule pour tuer la douleur lorsque vous vous êtes cassé une jambe à quatre endroits et que vous avez des lésions nerveuses". "La différence entre un Congolais et moi, c'est une assurance santé catastrophique qui m'a permis 55 heures après mon accident de me rendre sur une table d'opération en Afrique du Sud", explique-t-elle. Ashley regrette que ce pays qu'elle "aime profondément", ne soit pas "équipé pour faire face à des blessures catastrophiques massives". "Je suis très amoureuse. Je suis dans beaucoup de compassion et je suis très reconnaissante", conclut l'actrice, en pleine convalescence.

Sur Instagram, Ashley a publié une photo de sa randonnée afin de rassurer ses fans sur son état de santé. Très engagée dans diverses causes humanitaires et soucieuse de l'avenir des animaux sauvages africains, elle écrit : "Les bonobos n'existent que dans les régions les plus reculées du Congo. Égalitaires, matriarcaux, pacifiques, d'une stabilité sociale ceinturée par des colonies féminines, ils offrent de l'espoir aux humains. Ils sont en voie de disparition", a-t-elle d'abord expliqué.



Justin Timberlake présente ses excuses à Britney Spears et Janet Jackson

Entre 1998 et 2002, Britney Spears et Justin Timberlake ont formé un couple particulièrement médiatisé, dont les moindres faits et gestes étaient épîés dans le monde entier. Lorsque la rupture est arrivée, elle a évidemment été tout aussi médiatisée et brutale. À l'époque, Justin Timberlake accuse même Britney Spears de l'avoir trompé et sort une chanson à ce sujet : «Cry me a river». La chanson rencontre un succès immédiat, et l'image de Britney Spears est écornée.

Suite à la diffusion du documentaire «Framing Britney Spears», Justin Timberlake a reçu de nombreux messages de fans lui reprochant d'avoir enfoncé Britney Spears à l'époque de leur séparation et d'avoir profité de cet événement pour donner une nouvelle orientation à sa carrière musicale. Des propos qui ont visiblement fait mouche puisque le jeune papa a décidé de publier des excuses via son compte Instagram.

Dans un très long message, le mari de Jessica Biel s'excuse publiquement auprès de Britney Spears pour son comportement passé : «Je sais que je n'ai pas été à la hauteur dans ces moments-là, comme dans beaucoup d'autres et que j'ai bénéficié d'un système qui favorise la misogynie et le racisme. Je présente mes excuses à Britney Spears et à Janet Jackson, parce que je les respecte et tiens à elles et que je sais que j'ai échoué [...] Je tiens à ces deux femmes, je les respecte, et je sais que je n'ai pas fait ce qu'il aurait fallu faire [...]»

L'artiste a profité de ces excuses pour s'excuser aussi auprès de Janet Jackson à qui il avait arraché un bonnet de soutien-gorge en plein Super Bowl en 2004.

Le contrat à 100.000 euros de Nagui suscite la polémique

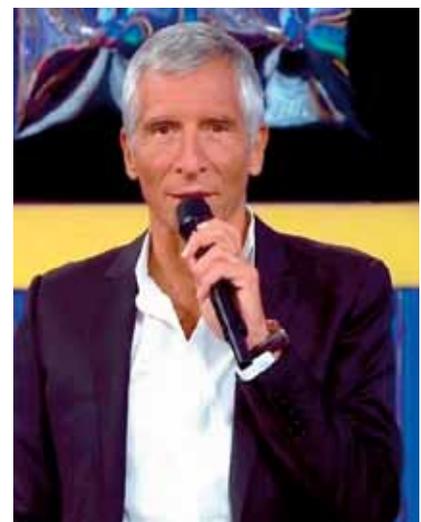
Le présentateur de France 2 a réagi. À la suite de l'interview de la députée Frédérique Dumas, publiée le 9 février, Nagui a souhaité réagir indirectement à la polémique concernant son contrat de 100 millions d'euros avec France Télévisions.

Nagui est sans conteste un présentateur emblématique de France 2. Ses émissions N'oubliez pas les paroles, Tout le monde veut prendre sa place et Taratata sont un véritable succès. Difficile donc pour France Télévisions de se passer de l'époux de Mélanie Page. Il a donc signé un contrat d'un montant de 100 millions d'euros pour fournir des programmes sur la période de 2017 à 2020. Un accord qui n'a pas plu à la députée Frédérique Dumas, ex-LREM et membre du Groupe libertés et territoires.

"Le montant n'est pas obligatoirement le sujet. Il y a dans ce contrat des clauses exorbitantes du droit commun et dérogatoires par rapport aux usages professionnels : il n'y a pas d'exigence d'audience ; il n'est pas prévu d'audit ; la commande porte sur certaines émissions dont le concept n'est pas précisé alors que le montant financier, lui, est bien garanti. Lorsque France Télévisions achète des émissions quotidiennes pour plus de 10 millions d'euros - ici, le jeu N'oubliez pas les paroles - il est expressément prévu que le contrat soit soumis à l'avis d'un comité spécifique et validé en conseil d'administration. Est-ce que ce fut le cas ?", a déploré la

femme politique à L'Obs, lors d'une interview publiée le 9 février. Frédérique Dumas exige donc qu'une enquête soit ouverte afin de vérifier que toutes les procédures ont bien été respectées avec la société de Nagui Air Productions.

S'il ne s'était pas exprimé, Nagui a finalement pris la décision de réagir, indirectement. Le présentateur de 59 ans a en effet retweeté des messages reflétant, à coup sûr, le fond de sa pensée. "Le mec produit plus de 1000 émissions par an. Entre autres : Tout le monde veut prendre sa place, N'oubliez pas les paroles, Tout le monde a son mot à dire, Taratata et les émissions à 21 heures. À l'émission, cela ne doit pas revenir à beaucoup", "C'est drôle, ça fait des plombs qu'on demande une enquête à propos des indemnités que s'octroient les députés", "Ce chiffre ne veut rien dire. C'est un contrat sur trois ans et il faut savoir combien il rapporte à la chaîne... Et comme il est écrit dans le journal : 'Nagui est un des animateurs les plus rentables du groupe France Télévisions'. Encore une député LREM qui veut se faire mousser!". "Déjà une précision : 100M c'est le contrat entre France TV et la boîte de production. Pas le salaire de Nagui, même s'il n'est pas tricarad. Eh oui, ça sert à payer toutes les personnes qui travaillent sur les émissions. Et tous les administratifs. Et les loyers. Et les matos". Ou encore "Ça sent la jalousie à plein nez de la part d'une productrice qui a moins de succès que celui qu'elle attaque...", peut-on lire.



Meghan Markle

Une grosse victoire en justice

Meghan Markle, l'épouse du prince Harry, a finalement remporté son action en justice au Royaume-Uni contre la société éditrice du tabloïd Mail on Sunday, qu'elle poursuivait pour atteinte à la vie privée après la publication d'une lettre adressée à son décrié père, Thomas.

Comme le rapporte l'AFP, la justice a penché en faveur de l'ancienne actrice américaine de 39 ans devenue membre de la famille royale britannique et qui avait rapidement été la cible d'attaques constantes de médias plutôt pro-Kate Middleton, lui reprochant tout et n'importe quoi, de son attitude à ses prises de position. "La requérante pouvait raisonnablement s'attendre à ce que le contenu de la lettre demeure privé", a estimé le juge Mark Warby. En effet, Meghan Markle reprochait à Associated Newspapers - qui édite le site Mail Online, le Daily Mail et sa version dominicale Mail on Sunday - d'avoir porté atteinte à sa vie privée en publiant des extraits d'une lettre manuscrite adressée en août 2018 à son père Thomas Markle, 76 ans, avec qui elle est en froid.

La publication de larges extraits de cette lettre était "manifestement excessive et donc illégale", a estimé le juge Warby. "Pour résumer, c'était une lettre personnelle et privée. La majorité de ce qui a été publié concernait le comportement même de la requérante, ses sentiments d'angoisse concernant le comportement de son père (...) et la rupture entre eux qui en est découlée", a-t-il argumenté. "Ce sont des choses intrinsèquement privées et personnelles."

La lettre a été écrite quelques mois après son mariage avec Harry en mai 2018, auquel

son père n'avait pas assisté en raison de problèmes de santé et après avoir posé pour des photos de paparazzi rémunérées. Elle y demande à Thomas Markle d'arrêter de s'épancher et de mentir dans les médias sur leur relation brisée. Les avocats de Meghan avaient dénoncé "la publication illégale d'une lettre privée" et soumis une demande de "jugement sommaire" pour obtenir gain de cause sans passer par un procès. Le juge avait été appelé en janvier par les avocats de Meghan Markle à se prononcer, sans attendre un procès qui aurait pu se révéler riche en révélations sur la vie du couple, installé en Californie depuis son éloignement de la monarchie britannique.

Une audience pour déterminer les prochaines étapes de la procédure a été fixée au 2 mars.

À l'annonce de cette victoire, Meghan Markle n'a pas caché sa joie ! "Je suis reconnaissante envers la cour de tenir pour responsables de leurs actes Associated Newspapers et The Mail on Sunday qui ont des pratiques illégales et dés-humanisantes. Ces pratiques ne sont pas neuves (...) Pour eux, c'est un jeu. Pour moi et tant d'autres, il s'agit de la vraie vie, de véritables relations humaines et d'une vraie tristesse (...) Le monde a besoin d'informations fiables, vérifiées et d'importance. Ils font tout l'opposé (...) Je partage cette victoire avec chacun d'entre vous car nous méritons tous la justice et la vérité et nous méritons mieux. Je veux particulièrement remercier mon mari, ma mère et mon équipe juridique", a-t-elle déclaré dans un communiqué transmis à ET Canada.



Amel Bent craque pour les vêtements de luxe

« Viser le luxe, ça ne me fait pas peur », cela pourrait être la nouvelle devise d'Amel Bent. Depuis quelque temps, la chanteuse s'affiche sur les réseaux sociaux avec des tenues venant des plus grandes marques de luxe. Prada, Vuitton, Mugler et bien d'autres, entre maisons de couture et créateurs tendance, Amel Bent est devenue une vraie fashionista.

Si on vous parlait il y a quelque temps de son ascension mode impressionnante, Amel Bent nous montre aujourd'hui qu'elle est une vraie modeuse et on lui dit BRAVO ! En effet, s'il y a quelques jours, on la découvrait dans un look Prada ultra canon, ça n'était pas la première fois que la chanteuse portait une marque aussi prestigieuse. Après avoir fait le buzz avec sa robe Vuitton, c'est dans un ensemble noir Thierry Mugler qu'Amel Bent a fait la promotion de la nouvelle édition de the Voice sur TF1. Une tenue magnifique mais plutôt inaccessible puisqu'elle coûtait 1330€.

La chanteuse mise de plus en plus souvent sur des tenues de créateurs. En décembre dernier, elle était apparue ultra girly dans une robe rose poudré aux manches bouffantes signée Giambattista Valli lors des NRJ music Awards.

Récemment, elle a succombé au charme d'un créateur émergent qui va beaucoup faire parler de lui (surtout si ses robes couture sont portées par la chanteuse aux centaines de milliers d'abonnés). Amel Bent a en effet craqué pour une robe en Prince de Galles parfaitement ajustée à sa nouvelle silhouette, signée Nicolas Lecourt Mansion.

Décidément, c'est à se demander si The Voice est un concours de chant ou un concours de style car chaque tenue de la chanteuse crée le buzz. Pour la première de l'émission, c'est dans une robe en soie Alessandra Rich que la belle est apparue sur le plateau de TF1. Elle lui allait tellement bien qu'elle a même choisi cette image comme photo de profil pour son instagram.

Kevin Hart victime d'un vol

En 2020, Kevin Hart a contracté la Covid-19 puis accueilli son 4e enfant, une fille prénommée Kaori. Il commence l'année 2021 avec une mauvaise nouvelle : son ancien personal shopper lui a volé plus d'un million de dollars en utilisant ses cartes de crédit pour s'acheter des articles de luxe.

L'info est signée Melinda Katz, procureur du district du Queens, dans la banlieue de New York. Dans un communiqué, elle révèle avoir mis en examen Dylan Jason Syer pour vol de grande envergure, possession criminelle de propriété volée, usurpation d'identité et stratagème frauduleux. Le jeune entrepreneur est accusé d'avoir profité de sa fonction de personal shopper de Kevin Hart pour avoir conservé et utilisé des numéros de cartes de crédit de l'acteur à des fins personnelles.

Ainsi, Dylan Jason Syer aurait dépensé plus d'un million de dollars. Il se serait notamment offert 5 montres de la maison d'horlogerie Patek Philippe (pour un total de 400.000 dollars), une toile du peintre Sam Friedman, des jouets de collections Bearbrick et Kaws,

ainsi que deux sacs Louis Vuitton.

Si reconnu coupable, Dylan Jason Syer risque jusqu'à 25 ans de prison.

L'accusé a commencé à travailler pour Kevin Hart. Le héros de la saga Jumanji (dont il partage l'affiche avec Karen Gillan, Dwayne Johnson et Jack Black) avait chargé son entreprise, Sire Consulting, LLC, de lui obtenir des articles. Dylan Jason Syer a largement outrepassé sa mission d'origine, en réalisant des achats personnels aux frais de son client et pendant 19 mois.

Côté comédie, Kevin Hart a sorti un spectacle sur Netflix en 2019. Il est attendu dans plusieurs films cette année, dont Planes, Trains and Automobiles, avec Will Smith.

Guéri de la Covid-19, Kevin reprend son rythme effréné. Il avait expliqué avoir gardé sa maladie secrète à cause de Tom Hanks et son épouse Rita Wilson, testés positifs en même temps et bien plus célèbres que lui. "Ça ne servait à rien que j'en parle", avait-il plaisanté dans un sketch de son ami comédien Dave Chappelle.



Seiko Hashimoto, médaillée olympique et avocate de l'égalité hommes-femmes

Portrait



Seiko Hashimoto, nommée jeudi à la tête du comité d'organisation des Jeux olympiques de Tokyo après la démission de son prédécesseur pour des propos sexistes, est une ancienne médaillée olympique en patinage de vitesse et l'une des rares femmes politiques japonaises de premier plan.

Agée de 56 ans, elle était depuis septembre 2019 l'une des deux seules femmes du gouvernement nippon, en tant que ministre pour l'égalité des genres et l'émancipation des femmes, ainsi que ministre des Jeux olympiques et paralympiques. Elle a présenté jeudi sa démission du gouvernement.

Seiko Hashimoto a déjà une longue carrière derrière elle, tant politique - elle siège à la Chambre haute de la Diète japonaise depuis 1995 - que sportive.

Dans les années 1980-1990, elle a participé à quatre JO d'hiver comme patineuse de vitesse, décrochant une médaille de bronze aux Jeux d'Albertville (France) en 1992, et elle a aussi concouru à trois JO d'été en tant que cycliste sur piste.

À la tête de Tokyo-2020, elle succède à Yoshiro Mori, ancien Premier ministre de 83 ans contraint de démissionner la se-

maine dernière après le tollé provoqué par ses propos sexistes. Il avait estimé que les femmes parlaient trop lors de réunions, ce qu'il trouvait "embêtant".

Dans un Japon très mal classé en matière d'égalité des sexes, Seiko Hashimoto avait alors dit souhaiter avoir une "franche discussion" avec Yoshiro Mori, rappelant que le principe de l'égalité hommes-femmes était au cœur de l'olympisme.

Seiko Hashimoto a cependant été elle-même au centre d'une polémique en 2014 avec la publication de photos la montrant en train d'embrasser un patineur japonais de 20 ans son cadet lors d'une fête après les JO d'hiver de 2014 à Sotchi, où elle dirigeait la délégation japonaise.

Le patineur, Daisuke Takahashi, avait dit regretter cet épisode mais ne s'était pas estimé "harcelé". Mme Hashimoto s'était quant à elle excusée pour tout "malentendu".

Née sur l'île septentrionale de Hokkaido cinq jours avant l'ouverture des JO de Tokyo-1964, Seiko Hashimoto a confié avoir été élevée en entendant son père lui dire: "Tu es née pour aller aux Jeux olym-

piques", avant même qu'elle sache ce qu'étaient les JO.

Jonglant un temps entre sport et politique, ce qui lui a valu des critiques après sa sélection pour les JO d'Atlanta en 1996, elle gravit ensuite les échelons du Parti libéral-démocrate (PLD), formation conservatrice au pouvoir au Japon quasiment sans interruption depuis 1955.

Seiko Hashimoto a six enfants, dont ceux nés d'un premier mariage de l'homme qu'elle a épousé en 1998, un garde du Parlement. Elle donne naissance à son premier enfant deux ans plus tard pendant la session parlementaire, un fait qui a choqué à l'époque, ayant même provoqué des appels à sa démission.

"Pour un membre de la Diète en exercice, il n'était déjà pas conventionnel à l'époque d'épouser quelqu'un, mais le fait que j'aie eu ensuite un bébé était complètement inimaginable", s'est-elle remémorée dans un récent entretien accordé au site Nippon.com.

Le prénom de sa fille aînée, Seika, s'écrit en japonais avec les mêmes caractères que "flamme olympique". Et ses deux fils sont prénommés Girisha, la prononciation japonaise de la Grèce,

berceau des Jeux, et Torino, en référence aux JO d'hiver de Turin en 2006.

Elle dérange encore un peu plus le monde patriarcal de la politique japonaise en menant de front sa vie de famille et son mandat parlementaire. Elle a aussi cofondé un groupe militant pour la création d'une crèche pour les élus, le personnel et les visiteurs de la Diète, qui verra le jour en 2010.

A seulement cinq mois des Jeux de Tokyo-2020, reportés l'an dernier à cause du coronavirus, la tâche qui l'attend est considérable, l'opinion publique japonaise étant majoritairement opposée à la tenue de l'événement en raison de la poursuite de la crise sanitaire.

Malgré les nombreuses incertitudes, Seiko Hashimoto a jugé "inconcevable" que les JO puissent être annulés ou de nouveau reportés, conformément à la ligne défendue par les organisateurs japonais et le Comité international olympique (CIO).

"Nous devons organiser (les JO, NLLDR) quoi qu'il arrive", avait-elle déclaré en septembre dernier, en soulignant que des sportifs du monde entier s'entraînaient dur, en dépit des difficultés.

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU TANGER TETOUAN AL HOCEIMA

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CORPS DE CHAUSSEE DE LA ROUTE RELIANT LA RP 4402 KHTOUT - MAHER - SADANA - CHEFROUCH SUR 9,8 KM - PROVINCE DE LARACHE -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021/ CFR

OUVERTURE DES PLIS LE 16/03/2021

Le 16/03/2021, à 10 H du matin; il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix aux : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CORPS DE CHAUSSEE DE LA ROUTE RELIANT LA RP 4402 KHTOUT - MAHER - SADANA - CHEFROUCH SUR 9,8 KM - PROVINCE DE LARACHE -**.

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau Tanger Tétouan Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse DPETLE Larache place Oued El Makhazine et peut être retiré auprès de Bureau de Marché. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **150.000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache est fixée à la somme de : **10.262.616 ,00 DHS (DIX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT SEINZE DIRHAMS TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de marché DPETLE Larache
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

➤ Pour le nouveau système de qualification et classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B(Travaux routiers et voirie urbaine)	2	B3(Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5(Assises non traités et enduits superficiels)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

N° 1298/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
PACHALIK OULED SALAH
COMMUNE OULED SALAH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 17/03/2021 à 10 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLIS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
03/2021	Nettoyage de bâtiments administratifs et des établissements publics sis à la commune ouled salah province de nouaceur	CENT SIX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT DIRHAMS TTC (106 488.00)	cinq mille (5.000.00) Dirhams

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT

www.marchespublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.

-SOIT ENVOYER PAR PAR VOIX ELECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT

www.marchespublics.gov.ma.

-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DES MARCHES.

-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.

-LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 09 DU REGLEMENT DE CONSULTATION

CONFOMEMENT A L'ARTICLE 156 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS LE PRESENT APPEL D'OFFRES EST RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES P.M.E.

N° 1299/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
PACHALIK OULED SALAH
COMMUNE OULED SALAH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 17/03/2021 à 11 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLIS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
04/2021	Gardiennage et surveillance de bâtiments administratifs et des établissements publics sis à la commune ouled salah province de nouaceur	CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENT QUARENT DIRHAMS TTC (582 540.00)	quinze mille (15.000.00) Dirhams

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT

www.marchespublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.

-SOIT ENVOYER PAR PAR VOIX ELECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT

www.marchespublics.gov.ma.

-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DES MARCHES.

-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.

-LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 09 DU REGLEMENT DE CONSULTATION

CONFOMEMENT A L'ARTICLE 156 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS LE PRESENT APPEL D'OFFRES EST RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES P.M.E.

N° 1300/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة ايغرم

اعلان عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية

تنظم جماعة ايغرم يوم: 20 مارس 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2021 لولوج الدرجات التالية:

الاطار الاصلي	درجة اللوج	عدد المناصب المتباري في شقتها	الشروط الواجب استيفؤها للترشح
محرر 3 السلم 9	محرر 2 السلم 10	منصب واحد	المحرفين 3 السلم والمستوفين للشروط التنظيمية
مساعد اداري 2 السلم 7	مساعد اداري 1 السلم 8	منصب واحد	المساعدين الاداريين 2 السلم والمستوفين للشروط التنظيمية
مساعد اداري 3 السلم 6	مساعد اداري 2 السلم 7	منصب واحد	المساعدين الاداريين 3 السلم والمستوفين للشروط التنظيمية
مساعد تقني 3 السلم 6	مساعد تقني 2 السلم 7	منصب اثنين	المساعدين التقنيين 3 السلم والمستوفين للشروط التنظيمية

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة ايغرم يوم 16 مارس 2021 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N° 1301/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DARAA -TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT SIDI ALI
COMMUNE SIDI ALI

Avis d'examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2021

Le Président de la Commune Sidi Ali ;
Avis qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au Grade suivant selon tableau ci – dessous.

Grade d'origine	Nouveau grade	Date dépôt dossier de candidature	Côte	Date d'examen	Conditions de participations à l'examen
Adjoint Technique 3 ^{grade}	Adjoint Technique 2 ^{grade}	Avant le : 11/03/2021	13%	13/03/2021	Six (06) ans de service dans le grade d'origine au moins à la date au 1 ^{er} examen écrit

N° 1302/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA SRAGHNA
CERCLE EL KELAA AHL GHABA
CAIDAT OUNASDAS OD YAAGOUB
COMMUNE ZNADA

Cadre de programme prévisionnel

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE ZNADA
ANNEE BUDGETAIRE : 2021
Le programme prévisionnel des marches que le maitre d'ouvrage : commune de znada envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021est le suivant

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marche réserve au à la petite et moyen entreprise
Travaux d'alimentation d'eau potable des douars :Mghinia et moulaytaharouladbelaloua commune znada province d'elkelaasraghna	Adduction d'eau potable	DOUAR MGHINIA ET MOULAY TAHAR ,ouladbelaloua	Appel d'offre ouvert	A partir de la fin 1 ^{er} trimestre	Bureau monsieur le président	
Construction d'une clôture en grillage métallique de foot ball au douar MBIRIKAT	TERRAIN DE SPORT	MBIRIKATE	Appel d'offre ouvert	A partir de la fin 1 ^{er} trimestre	Bureau monsieur le président	100%
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT DOUAR SIMOU ET LE NOUVEAU SOUK D'elkelaasraghna	Chemin vicinaux et piste	simou	Appel d'offre ouvert	A partir 3 ^{ème} trimestre	Bureau monsieur le président	

N° 1304/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل و اللوجستيك و الماء المديرية الإقليمية تارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°05/2021

Le 16 Mars 2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de surélévation de la ligne rouge de la RP 1706 (RN10) reliant Taroudant à Aoulouz du PK 55+300 au PK 67+000, province de Taroudant

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 12 000,00dhs(DouzeMilledirhams)
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 897 240.00 dhs (Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Deux Cent Quarantedhs, 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eaude Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

- Un dossier technique comprenant

*** Pour les entreprises installées au Maroc :**
Copie du certificat de qualification certifié conforme à l'original faisant ressortir :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE
CQ : Contrôle de qualité	CQ .4	1

*** Pour les entreprises non installées au Maroc :**
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 1303/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION DES ROUTES
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°03 /2021

Le 16/03/2021 à 12h00min , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport et de la logistique de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 415+300 au PK 429+175, Liaison MIDELET - ZABZAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze mille Dirhams (15.000,00 DH)..**
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 026 852,00 dhs (Un million vingt-six mille huit cent cinquante-deux dirhams,00 Cts.)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipelement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipelement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

■ Pour les concurrents installés au Maroc

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ :CONTROLE DE QUALITE	CQ.3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL CQ.4 : CONTROLE DES TRAVAUX DE CHAUSSEES BITUMUNIEUSES TYPE 1 A BASE DE MELANGE HYDROCARBONE COURANT (GE,EB,GBB..) CQ.5 : CONTROLE DES TRAVAUX DE CHAUSSEES BITUMUNIEUSES TYPE 2 A BASE DE MELANGE HYDROCARBONE NON COURANT Y COMPRIS LE CONTROLE DES ETUDES DE FORMULATION DE BITUME CQ.7 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART COURANTS CQ16 : CONTROLE DE QUALITE DE SIGNALISATION HORIZONTALE ROUTIERE	1

■ Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 1305/PA

LA FOURCHETTE ET LA PLUME CESSION DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/11/2020 enregistré à Marrakech le 04/12/2020 la société « LA FOURCHETTE ET LA PLUME » représentée par son gérant et associé unique M. NAKIB ABDELLATIF né le 02/09/1967 Titulaire de la CIN N° E 286541 Résident à RES ELMANAR APPRT 03 EL IZZIHAR Marrakech. A cédée à la société « MOANA N Sarl au » la totalité du fonds de commerce sise RUE MED EL BEQAL N°197 MAG N°17 GUELIZ MARRAKECH immatriculée au registre de commerce sous le numéro 37595.

N° 1306/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION DES ROUTES DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 02/2021

Le 16/03/2021 à 11 h 00min, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 415+300 au PK 429+175, Liaison MIDELE - ZABZAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DH (Huit mille dirhams).

- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 480 000,00 dhs (Quatre cent quatre-vingt mille dirhams.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logis-

tique de Midelt ;

- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc : Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément pour les domaines D4.
- Pour les concurrents non installés au Maroc : Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 1307/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION DES ROUTES DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 04/2021

Le 16/03/2021 à 13h00min, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 415+300 au PK 429+175, liaison MIDELE - ZABZAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 DH (Cinq mille Dirhams).

- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 377 400,00 dhs (Trois cent Soixante-dix-sept mille quatre cent dirhams.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de

réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;

- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

N° 1308/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
08/INDH/2021

Le 16/03/2021 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 29 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE BOUMIA

27 UNITES TYPE1 ET 2 UNITES TYPE 2

PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Quarante Trois Mille Six Cent Dirhams (243 600,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans les domaines: D14, D15 et D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1309/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTE DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n°05/2021
(Séance publique)

Le 15 /03 /2021 à 10 h, il sera procédé, dans la salle de réunion du CHP de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Fourniture des gaz à usage médical destiné au centre hospitalier préfectoral de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Montant Min : 124.800,00(Cent vingt quatre mille huit cent dirhams)

Montant Max : 204.600,00(Deux cent quatre mille six cent dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit, déposer leurs plis contre récépissé à l'unité de gestion financière et comptable, avenue Hassan II Mohammedia

-Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit, les envoyer par voie électronique (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 1310/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL
DELEGATION PROVINCIALE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 02/2021/DMSD
Le 18/03/2021 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Gardiennage, surveillance et sécurité des services et formations sanitaires relevant de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent cinquante cinq mille deux cent quatre vingt huit dirhams, 32 centimes (1 255 288.32 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 18/03/2021 à 11 h.

Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1311/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AZILAL
CERCLE AZILAL
CAÏDAT DE TABANT
COMMUNE
AIT BOU-ULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :02/2021
Séance Publique

Le mardi 16 Mars 2021 à 12heureil sera procédé, dansle bureau de Monsieur le président du conseil communal d'Ait bou-oulli à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:Aménagement des pistes : Agnssou ,Ifri,Tazoultenigmir,Tazoulteait mzaltet Tirssal à la Commune Ait bououlli.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :cinquante mille dirhams (50000.00DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :quatre cent soixante dix neuf mille neuf cent quatre-vingt huitdirhams . 00 Cts (479988.00Dhs).

Une visite du lieu est programmée le jeudi 04 Mars 2021 à 11 heure.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la commune d'Ait bou-oulli, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1312/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AZILAL
CERCLE AZILAL
CAÏDAT DE TABANT
COMMUNE
AIT BOU-ULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :02/2021
Séance Publique

Le mardi 16 Mars 2021 à 12heureil sera procédé, dansle bureau de Monsieur le président du conseil communal d'Ait bou-oulli à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:Aménagement des pistes : Agnssou ,Ifri,Tazoultenigmir,Tazoulteait mzaltet Tirssal à la Commune Ait bououlli.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :cinquante mille dirhams (50000.00DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :quatre cent soixante dix neuf mille neuf cent quatre-vingt huitdirhams . 00 Cts (479988.00Dhs).

Une visite du lieu est programmée le jeudi 04 Mars 2021 à 11 heure.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la commune d'Ait bou-oulli, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

N° 1313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AZILAL
CERCLE AZILAL
CAÏDAT DE TABANT
COMMUNE
AIT BOU-ULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :02/2021
Séance Publique

COMPACT CAR S.A.R.L.
 AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL : RUE ATMANE IBN AFFANE N°4 OUDJA.
 Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 Février 2018, il a été décidé ce qui suit :
 Dissolution anticipée de la société.
 Nomination de M.ZAHIRI ISSAM en qualité de liquidateur de la société.
 Fixation du lieu de liquidation au siège de la société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 01/02/2021 sous le numéro 370.

N° 1317/PA

KITCHOU BAT SARLAU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/02/2021, il a été établi les statuts d'une SARLAU :
 * Dénomination : KITCHOU BAT SARLAU
 * Objet :
 - Entrepreneur de travaux divers
 *Siège Social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD - CASABLANCA-
 *Durée : 99 ans.
 *Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune ;
 *Gérance : la société est gérée par MR CHERKAOUI JAFIR pour une durée illimitée.
 *Associés : MR CHERKAOUI JAFIR 1000 Parts numérotées de 1 à 1000
 *Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 *l'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/02/2021

sous le numéro 490633.
 N° 1318/PA

EVENTS BY JALAL «SARL A.U.»
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU :
 * Dénomination : EVENTS BY JALAL SARL A.U
 * Objet :
 - Import et export sous toute ses formes
 *Siège Social : Casablanca-61 -AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI ,N°56 1 ER ETAGE
 *Durée : 99 ans.
 *Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .
 *Gérance : la société est gérée par Mr IBRAHIM JALLAL pour une durée illimitée.
 *Associés : Mr IBRAHIM JALLAL 1000 Parts numérotées de 1 à 1000
 *Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 *l'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/02/2021 sous le numéro 490635.

N° 1319/PA

FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM S.A.R.L.
 261, BD ABDELMOUMEN 1ER ETAGE N°3, CASABLANCA
 Tél. : 0522-86-14-60
 Fax : 0522-86-14-62
 CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 08/01/2021 à Casablanca, il a été constitué une société a responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : La so-

ciété prend la dénomination de « STE A.G.T MOTORS SARLAU ».
 OBJET : La société a pour objet : - vente et achat motocycles neuf et d'occasion. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'activité sus mentionnée ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
 SIEGE SOCIAL : 265, BD ZERKTOUNI, 9EME ETAGE, N°92, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans à compter de sa constitution définitive.
 CAPITAL SOCIAL : est fixé à 100.000,00dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00dhs chacune versé dans un compte bancaire. Les parts sociales créés sont numérotées de 1 à 1000 et souscrites en totalité par l'associé unique Mr ABDENBI ELHAJJAM, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° BE731323, né en 1978, domicilié à MADINAT ERRAHMA BLOC 17, N°22, DAR BOUAZZA, CASABLANCA.
 GERANCE : La société est gérée et administrée pendant une durée indéterminée par Mr ABDENBI ELHAJJAM, possédant la signature sociale à l'égard des tiers.
 ANNEE SOCIALE : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.
 BENEFICE : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5 % pour former la réserve légale.
 La déclaration d'immatriculation au registre du commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 26/01/2021 sous le N° 486757

N° 1320/PA

عمالة إقليم قلعة المصراغة
دائرة القلعة بني عامر
قيادة عين الكلي اولاد سعيد
جماعة اولاد امسيل
 ان رئيس جماعة اولاد امسيل .
 بناء على المرسوم 2.12.349 الصادر في 08 جمادى الأولى 1434 الموافق (20 مارس 2013) الخاص بتحديد شروط وأشكال إبرام صفقات الدولة وكذا بعض القواعد المتعلقة بتدبيرها ومراقبتها.
 بناء على الفقرة الأولى من الفصل 45 من المرسوم 2.12.349 الصادر في 08 جمادى الأولى 1434 الموافق (20 مارس 2013) التي تنص على أن السلطة المختصة يمكن بدون أن تتحمل أي مسؤولية اتجاه المتنافسين كيفما كانت أن تنتهي مسطرة طلب عرض الأثمان المفتوح والغائه تبعا لذلك .
 نظرا لوجود عيب في المسطرة .
 وبناء على الفقرة الثانية من المادة 45 من المرسوم المشار اليه أعلاه والتي تتيح للسلطة المختصة الغناء طلب عرض الأثمان في حالة وجود عيب في المسطرة .
 يقرر ما يلي:
 فصل فريد : يلغى طلب عرض الصفقة رقم 2021/02 المتعلقة ببراءة 03 دكاكين ومقهي تقليدي بمرکز الجماعة التي كان مزعم عقدها بتاريخ 2021/ 03/ 24 على الساعة الحادية عشر صباحا . والذي نشر بجريدة Libération ليوم الخميس 18 فبراير 2021 تحت عدد 9245 .

N° 1314/PA


 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

 Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante:

N° de la consultation architecturale	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	Date d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
01/2021/CA. DP.ASSA-ZAG	Études, Conception Architecturale Et Suivi Des Travaux De Construction Du Lycée Technique AL KHAWARIZMIA LA COMMUNE D'ASSA .Relevant	6 750 000,00 Six Millions Sept Cent Cinquante Mille Dirhams HT	15/03/2021	09h00

Les dossiers de la consultation architecturale être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics , et aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 5,6,7 du règlement de la consultation. N° 1315/PA


 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG
Avis d'appels d'offres

 Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AO	OBJETS	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	Qualification et Classification demandée :	HEURS D'OUVERTURE DES PLS
01/2021/INV.D P.ASSA.ZAG	SUIVI TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A LA COMMUNE D'ASSA .Relevant DP.ASSA-ZAG-	108 000,00 CENT HUIT MILLE DIRHAMS TTC	*****	D14-D15-D16	15/03/2021 à 10h00
02/2021/INV.D P.ASSA.ZAG	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	78 000,00 DH (SOIXANTE DIX-HUIT MILLE DIRHAMS)	*****	Cp.3. Catégorie : 3	15/03/2021 à 11h00
03/2021/INV.D P.ASSA.ZAG	CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A LA COMMUNE D'ASSA .Relevant	84 000,00 (QUATRE VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS)TTC	*****		15/03/2021 à 12h00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics , et aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 6 du règlement de la consultation. N° 1316/PA

25 Annonces

LIBÉRATION SAMEDI/DIMANCHE 20-21 FEVRIER 2021

PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA-
BENI AMEUR
CAIDAT AIN IGLI
OULED SAID
C.R OULED M'SABBEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
02/2021

Le 25 mars 2021 à 11 H, Il sera procédé dans le bureau de MR le président de la CR Ouled M'sabbel à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour : LOCATION DE TROIS BOUTIQUES ET UN CAFE TRADITIONNEL AU SIEGE DE LA COMMUNE.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du bureau de MR le président de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- concernant les boutiques:
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 500.00 DHS - CINQ CENT DH.pour chaque boutique

Le prix d'ouverture est fixé à la somme de 300.00 dhs pour chaque boutique

- concernant le café traditionnel

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000. 00 DHS - mille DH.

Le prix d'ouverture est fixé à la somme de 600.00 dhs six CENT DH

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MR le président de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité à savoir :

Les pièces justificatives à fournir : I-DOSIER N°1 COMPRENANT :

1/ Identité du concurrent (personne physique ou morale).

2/ Une note indiquant les moyens humains.

3/ Une déclaration sur l'honneur.

4/ Une attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition.

5/ Le récépissé d'une caution de 500.00 (dh) pour chaque boutique ou/et 1000.00 (dh) pour le café traditionnel ou un chèque certifié par le concurrent.

6/ Un certificat d'immatriculation au registre de commerce.

7/ Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale.

8/ Déclaration approuvante que le soumissionnaire a pris connaissance des closes du cahier des charges règlementant l'opération.

9/ Engagement approuvée par le concurrent. De plus :

Les concurrents doivent fournir :

- les pièces montrant les pouvoirs confiés à l'agent agissant au nom du concurrent.

-loi fondamentale et liste des membres du conseil ou des gestionnaires.

II-DOSIER N°2 COMPRENANT :

- Chèque certifié pour chaque lot comportant la valeur par le concurrent.
- Un engagement signé par le concurrent portant connaissance du local objet de location conformément au cahier des charges.

N° 1223/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Région Casablanca-Settat
DELEGATION HAY
HASSANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2021

Le 23/03/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à angle Rue SIDIKHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres suroffres de prix relatif à l'acquisition du matériel médico-technique, mobilier médico hospitalier et matériel de la chaîne de froid pour les Centres de Santé Saada, Lissasfa I, Nassim, Hay Hassani et Azhari relevant de la Délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani.

Lot 1 : Matériel médico-techniques
Lot 2 : Mobilier médico-hospitalier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à angle Rue SIDI KHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 20 000.00 DH (Vingt mille dirhams) pour le lot n° 1.
- 15000.00 DH (Quinze mille dirhams) pour le lot n° 2.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 816582.00 DH TTC (Huit cent seize mille cinq cent quatre vingt deux dirhams et TTC) pour le lot n° 1
- 313800.00 DH TTC (Trois cent treize mille huit cent dirhams TTC) pour le lot n° 2

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés sis à la

délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à l'adresse précitée.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
- Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offre doit

être déposés au bureau des marchés publics de la délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani avant le 22/03/2021 à 10 heure (heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1224/PA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS						
Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED/IGuelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous ;						
N° AO	OBJETS	LOTS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	HEURS D'OUVERTURE DES PLS
03/2021/LAREF.GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE BOUZAKARNE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.		SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 3	150 000.00 CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS	5 656 400.40 (CINQ MILLION SIX CENT CINQUANTE SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ET 40 CTS)	15/03/2021 A 09H00
04/2021/LAREF.GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT ADAY RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.		SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 3	150 000.00 CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS	6 049 842.00 (SIX MILLION QUARANTE NEUF MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX DIRHAMS)	15/03/2021 A 10H00
05/2021/LAREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ANNEXE DU COLLEGE OMAR BEN AL KHATTAB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.		SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	80 000.00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS	2 784 494.40 (DEUX MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATORZE DIRHAMS ET 40 CTS)	15/03/2021 A 11H00
06/2021/LAREF.GON	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 13 SALLES EN PRAFBRQUES ET 5 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM (EN QUATRE LOT).	LOT 1: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: TARGA WASSAY, ASSAKA, OUMFISS, IBN BATOUTA		40 000.00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	976 008.00 DHS (NEUF CENT SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT DIRHAMS ET 0 CTS)	15/03/2021 A 12H00
		LOT 2: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: TOUTLANE, TIGLITE		40 000.00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	906 900.00 DHS (NEUF CENT SIX MILLE NEUF CENT DIRHAMS ET 0 CTS)	
		LOT 3: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: SIDI BOURJA, MOULAY AHMED DERKAOUI	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	40 000.00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 150 902.00 DHS (UN MILLION CINQUANTE MILLE NEUF CENT DEUX DIRHAMS ET 0 CTS)	
		LOT 4: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: TIMOULAY OUFLLA, AIT JERAR, IDHIT	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	40 000.00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 099 590.00 DHS (UN MILLION QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS ET 0 CTS)	
07/2021/LAREF.GON	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 9 SALLES EN PRAFBRQUES ET 14 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM (EN TROIS LOT).	LOT 1: ETABLISSEMENTS SCOLAIREAIT ILOULY, TIMOULAY NETOZOUYTE, WAW OUMALOUKTE, BRAHIM DRIOUCH ET TALILITE	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	100 000.00 CENT MILLE DIRHAMS	3 513 555.91 DHS (TROIS MILLIONS CINQ CENT TREIZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE CINQ DIRHAMS ET 91 CTS)	15/03/2021 A 14H00
		LOT 2: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: IMAM BOUKHARJABAL BANI ET TINZERT	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	80 000.00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS	2 031 888.00 DHS (DEUX MILLION TREIZE ET UN MILLEHUIT CENT QUATRE VINGT HUIT DIRHAMS ET 00 CTS)	
		LOT 3: ETABLISSEMENTS SCOLAIRE: IDAOUNMARKET, ECOLE IBNOU TOUFAIL ET TABAHMITE	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	50 000.00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	1 627 884.00 DHS (UN MILLION SIX CENT VINGTSEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIRHAMS ET 0 CTS)	
08/2021/LAREF.GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (3) SALLES DE CLASSE EN ETAGE ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE ET UN PREAU EN ROC AU SEIN DE L'ECOLE PRIMAIRE AHMED EL MANSOUR EDDAHIA A LA COMMUNE TERRITORIALE ADAY RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.			30 000.00DHS TRENTE MILLE DIRHAMS	740 000.00 DHS (SEPT CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS ET OCTS)	15/03/2021 A 15H00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marchés et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 1322/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/2021/CAS/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°04/2021/CAS/PAZ, relatif à :Etude technique et suivi des travaux pour la construction d'un collège avec internat à la CT d'Ait Blal dans la Province d'Azilal.

est reporté à la date du 15 Mars2021 à 11h au lieu du 02 Mars2021 à 11h.

N° 1321/PA

TL EL BARAKA
 I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
 -Dénomination : TL EL BARAKA SARL AU
 -Objet Social : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI
 -Siège social : LOT VIADICCI RES RANIA IMM 1er ETG APPT 2 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA
 -Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :
 - Mr. EL MOSTAFA AOUADI 100.000,00 dhs
 -Durée : 99 ans.
 -GERANCE : Est confiée au gérant Mr. EL MOSTAFA AOUADI pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce et aura seul la signature sociale en vers les tiers.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia Le 15/02/2021 sous le N° 27161.
N° 1325/PA

MBRK TRANS
 I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
 -Dénomination : MBRK TRANS SARL AU
 -Objet Social : TRANSPORT DE MARCHANDISES
 -Siège social : LT VIADICCI RES RANIA IMM 1ER ETG APPT N° 2 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA
 -Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :
 -Mr. ABDERRAZAK MABROUK 100.000,00 dhs
 -Durée : 99 ans.
 -GERANCE : Est confiée au gérant Mr. ABDERRAZAK MABROUK pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce et aura seul la signature sociale en vers les tiers.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia Le 15/02/2021 sous le N° 27163.
N° 1326/PA

« S.G.E INDUSTRIE »
 Augmentation du Capital Social
 Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 11/02/2021 de la société « S.G.E INDUSTRIE SARL AU » sise à Casablanca, BLOC B 18 ETG 3 N°31 SIDI BERNOUSSI, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous N°346011 a décidé :
 1-D'augmenter le capital social de 90 000,00 dhs afin de le porter de 10 000,00 à 100 000,00 dhs par création de 900 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune en numéraires, souscrites en totalité, libérées et attribuées à Mr BOUCHAOUIR ADIL.
 2-Mise à jour des statuts
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 18/02/2021 sous le numéro 766263
N° 1327/PA

QUICK TRUCK SARL AU
 I-Aux termes d'un acte SSP en date du 16/02/2021, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - DENOMINATION : QUICK TRUCK SARL AU
 - OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :
 • ENTREPRENOUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONAL

ET INTERNATIONAL POUR LE COMPTE D'AUTRUI
 - SIEGE SOCIAL : Angle Bd Palestine Et Houria Kissariat Ahrabar 2ème Etage Appart N° 3 El Alia Mohammedia
 -CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dhs Chacune, attribuées à
 - MR BENCHRAIK AHMED (1000 Parts)
 -GERANCE : La société est gérée par Mr BENCHRAIK AHMED
 -EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre
 -DUREE : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce
 II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Premier instance de MOHAMMEDIA le 16/02/2021, sous le n°357
N° 1328/PA

SOCIETE CHAIR OF PRESSE
 Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/02/2021 il a été décidé la création d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes.
 La dénomination sociale est : SOCIETE CHAIR OF PRESSE SARL (A.U)
 - OBJET
 • publication et édition du journal ou magazine ou site web .
 • La cinématographie
 - SIEGE SOCIAL

Casablanca: LOT SAFIA G4 IMM 36 NR202 E2 SD HAJJAJ OD HASSAR TIT MELLIL -Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
 - CAPITAL SOCIAL : Cent mille (100.000,-) Dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de Cent (100,-) Dirhams chacune, toutes souscrites et libérées intégralement en numéraire.
 Les parts sociales ont été attribuées comme suit :
 - Milles parts numérotées de 1 à 1 000.
 MR.FAHIM KEBIR :1000 parts
 TOTAL : 1000 parts
 - GERANCE: La société est administrée par MR.FAHIM KEBIR pour une durée indéterminée.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de casablanca. Sous le N: 766510 le 19/02/2021 RC N: 490991.
N° 1329/PA

« AYYATI CAR »
 - Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * AYYATI CAR * S.A.R.L A.U, du 25/01/2021 enregistré Le 28/01/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
 * La Cession de (500 Parts) dans la société par :
 * Le Cédant : Mr SATI MOUNIR (500 Parts Sociales)
 * Le Cessionnaire : Mr

DAHMANI ABDELHADI (500 Parts Sociales)
 * La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L A.U) en (S.A.R.L) (suite aux différentes modifications)
 * La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statut
 * La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
 - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Mohammedia Le 15/02/2021 Sous N° 340 dont R.C N° 10071/Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 1330/PA

CO MIXBATI SARL AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS
 Siège social : LOT AL AMANE GH 18 IMM 146 NUMERO 1 BUREAU 1 AIN SEBAA CASABLANCA R.C : 434795
 Par décision de l'associé Unique en date du 21/01/2021, il a été décidé ce qui suit :
 - cession des 1000 parts sociales de M. Ayoub HASSANE a M. Khalid BELAOUNESS
 - démission de M. Ayoub HASSANE de sa fonction du gérant unique
 - Nomination de M. Khalid BELAOUNESS en qualité du gérant unique de la société
 - Modification de l'article

6 et 7 et 26 des statuts
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat - greffe du TRIBUNAL DU COMMERCE DE CASABLANCA, le 12/02/2021, sous le n° 765307
N° 1331/PA

AZ CONSULTING 48 BD HASSAN II BENSLIMANE
 TEL: 06 61 38 51 70
 « MOYAGH SOLAIRE » S.A.R.L.
 Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/01/2020 à BENSLIMANE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Dénomination : « MOYAGH SOLAIRE » S.A.R.L.
 - Forme juridique : Société à responsabilité limitée;
 - Objet : Entrepreneur de travaux public
 - Capital : 100 000.00 Dhs .
 - Siège social : Villa Al Moqri bd Laayoune Benslimane
 - Gérance : Mr. TOUB YOUNES
 - Durée de la société : fixée à 99 ans .
 - Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre .
 - Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 75/2020 du 24/02/2020 registre de commerce N° 6119 à BENSLIMANE .
N° 1332/PA

الجمهورية المغربية
 Royaume du Maroc
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية الريفية والصيد البحري
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla - Azilal

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le programme prévisionnel des appels d'offres que le maître d'ouvrage de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal à Béni Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Nature de travaux	Objets de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement	Travaux d'aménagement du siège de la DREFLCD-TA	DREFLCD-TA (siège)	Appel d'Offres Ouvert	A partir du mois de Mars 2021	DREFLCD Tadla Azilal Télé n° 05 23 42 00 65 Fax n° 05 23 42 00 83 Email : dreflcdta@gmail.com	20% Pour les PME

Services

Type de services	Objet des services	Lieux d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes	Etudes d'aménagement des Forêts d'Ighil N'omaarade et d'Ait Ouirra sur une superficie approximative de 25 987 Ha	Provinces de Béni Mellal et Azilal	Appel d'offres ouvert	A partir du mois de Mars 2021	DREFLCD Tadla Azilal Télé n° 05 23 42 00 65 Fax n° 05 23 42 00 83 Email : dreflcdta@gmail.com	---
	Etude et assistance (sur 59 Km de Piste)	Provinces de Béni Mellal et Azilal		A partir du mois de Mars 2021		
Fourniture	Achat de petit outillage et autre matériel d'incendies	DREFLCD-TA (siège)		A partir du mois de Mars 2021		

N° 1333/PA

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa mam-laka
 08.40 : Bungalow Ep 5
 09.10 : Amouddou
 10.10 : Sayda Al Houra Ep 7
 11.10 : Rass Lmahayen Ep 7
 11.50 : Ousrati Best of
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Waadi saison 1 Ep 17
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Douar Al Boum
 16.32 : chachat
 17.00 : Moudawala
 18.05 : Bent bab Allah Ep 3
 19.00 : JT en français
 19.20 : Rass Lmahayen Ep 8
 19.50 : Sla w Slam Ep 5
 20.20 : Sla w Slam Ep 6
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Lalla Laroussa prime 2



23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Bent bab Allah
 01.02 : Al Haoudaj Oulad Oumran
 01.54 : Moudawala
 02.50 : Tinoubka
 03.17 : Waadi saison 1 ep 17
 03.44 : Sayda Al Houra Ep 7
 05.00 : Ichaa mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:55:00 RELIGIEUX Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 MAGAZINE Ch'hiwat bladi
 06:30:00 MAGAZINE CHADA AL ALHANE
 08:55:00 MINI-SERIE NCHERKOU T3AM
 09:45:00 SERIE Rbib
 10:15:00 FEUILLETON MASSIR ASSIA
 10:55:00 SERIE ZHAR ET MRACHA
 11:45:00 MAGAZINE AUTO-MOTO
 12:00:00 MAGAZINE ALBARLAMANE WANASS
 12:35:00 INFORMATION BULLETIN METEO
 12:45:00 INFORMATION AL AKHBAR
 13:15:00 SPORT MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 MAGAZINE 3ICH LGAME
 13:45:00 MAGAZINE ALHANE 3CHAQNAHA
 14:20:00 MAGAZINE KAN YA MA KAN
 14:35:00 MAGAZINE LIL MATBAKHI NOUJOUR
 15:05:00 INFORMATION JOURNAL AMAZIGH
 15:15:00 FEUILLETON CHAMAL JANOUB
 16:20:00 SERIE AZZA3IMA
 16:50:00 FEUILLETON MASSIR ASSIA
 17:55:00 FEUILLETON ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
 18:40:00 MAGAZINE POP UP
 19:10:00 MAGAZINE ZARA3OU
 20:15:00 INFORMATION INFO SOIR
 20:45:00 SPORT QUE DU SPORT
 20:55:00 INFORMATION BULLETIN METEO
 21:10:00 INFORMATION BULLETIN METEO
 21:15:00 INFORMATION AL MASSAIYA
 21:50:00 MAGAZINE L'école des fans
 22:45:00 MAGAZINE ALLAYLA SAHRATNA
 00:15:00 TELEFILM Dil al jarima
 01:55:00 MAGAZINE RACHID SHOW
 03:15:00 MAGAZINE POP UP
 03:40:00 MAGAZINE MA3A ANNASS
 04:35:00 DES HISTOIRES ET DES HOMMES NARDJES A UN JOUR DANS LA VIE D'UNE MANIFESTANTE ALGERIENNE

05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission « Bissaraha »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'Dit Tout »
 18h05 Emission « Débrief Rabat »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Al Akhbar »
 21h35 « Europe Afrique »
 22h05 « Prime DirMechrou3ek »
 23h05 « ahl lfen »
 00h35 « Europe Afrique »



06h30 : Le 6h30 info
 07h00 : Télématin
 10h00 : Bel et bien
 11h15 : Les z'amours
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le samedi : Magazine
 14h00 : Au bout de l'enquête la fin du crime parfait ?
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets
 17h40 : Joker : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi
 21h05 : Les comiques préférés des Français
 23h20 : On est en direct
 01h30 : Les grosses têtes. Divertissement
 03h45 : Les enfants de la télé
 04h45 : Affaire conclue : la chasse aux objets. Magazine.



06h30 : Le 6h30 info
 07h00 : Télématin
 10h00 : Bel et bien
 11h15 : Les z'amours
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le samedi : Magazine
 14h00 : Au bout de l'enquête la fin du crime parfait ?
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets
 17h40 : Joker : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi
 21h05 : Les comiques préférés des Français
 23h20 : On est en direct
 01h30 : Les grosses têtes. Divertissement
 03h45 : Les enfants de la télé
 04h45 : Affaire conclue : la chasse aux objets. Magazine.



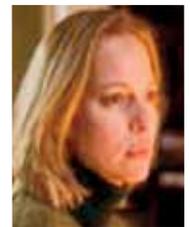
06h00 : M6 music
 07h00 : Absolutement stars
 10h15 : 66 minutes : grand format : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h25 : Scènes de ménages : Série française
 14h20 : La meilleure boulangerie de France
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : Scènes de ménages : Série française
 21h05 : Hawaii five-0. Série
 22h40 : Haaii five-0
 02h10 : Les nuits de M6



18h35 : Arte journal
 19h30 : Le dessous des cartes
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : La croisiade des enfants
 22h40 : Les ados ... Documentaire
 23h35 : Philosophie
 00h00 : Square artiste
 00h30 : Court-circuit
 01h55 : Internet et mobilité : une révolution en marche
 02h50 : La grande malbouffe



06h00 : Okoo. Dessins animés
 09h45 : Ski alpin : championnat du monde
 11h20 L'outremer
 11h30 : Dans votre région
 12h00 : Le 12-13
 12h55 : Ski alpin
 14h35 : Nous nous sommes tant aimés. Série doc.
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine
 17h15 : Trouvez



l'intrus : Jeu
 17h55 : Questions pour un super champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h05 : Jouons à la maison. Jeu
 20h35 : Tout le sport
 20h00 : Meurtres à Pont-l'Évêque
 22h35 : Meurtres ... à Guérande. Policier
 00h25 : Les duos mythiques de la télévision
 02h40 : Les carnets de Julie
 03h35 : Les carnets de Julie
 04h30 : Les matinales

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.40 : Al Haoudaj
 09.40 : Amouddou
 10.40 : Sayda Al Houra Ep 8
 11.30 : Nadi Al Marah 43
 12.30 : Oujouh : Sidi Bennour
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Waadi saison 1 Ep 18
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Lalla Laroussa prime 2
 16.40 : Domou warda Ep 13
 17.10 : Domou warda Ep 14
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en français
 19.20 : Aalam Ar-ryadi
 20.00 : Al bouyout Asrar Ep 3
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : 45 min



22.50 : Saa fi Jahim
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Sla w slam Ep 5
 00.40 : Sla w slam Ep 6
 01.10 : Canal Atlas
 02.10 : Al Haoudaj
 03.10 : Tinoubka
 03.40 : Sayda Al Houra Ep 8
 04.30 : Waadi saison 1 Ep 18
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : Tafraout
 07:20:00 : DOCUMENTAIRE : Rihab attarikh : les caravanes de pèlerins marocains d'autrefois
 08:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 09:25:00 : MAGAZINE : POP UP
 09:50:00 : SERIE : Rbib
 10:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 11:05:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:00:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
 14:55:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:05:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 16:20:00 : SERIE : AZZA3IMA
 16:50:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 18:40:00 : MAGAZINE : L'école des fans
 19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : LE FILM D'UNE VIE : FATNA BENT LHOU-CINE
 22:40:00 : CINESTARS : KALAM ASSAHRAE : 00:10:00 : TELEFILM : Rajoul fawqa achoubouhat
 01:45:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 03:15:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
 04:50:00 : MAGAZINE : 2M MAG

05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « ahl lfen »
 12h05 Emission « Débrief Rabat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Bissaraha»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »
 18h05 Emission « Europe Afrique »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Maa Maghreb min washington »
 22h05 Emission «L'Match»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Maa Maghreb min washington »
 00h05 «Fil iktissad»



06h30 : Tfou
 10h15 : Auto moto
 11h05 : Téléfoot : Magazine
 12h00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du week-end : Magazine
 17h15 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 21h05 : Charlie et la chocolaterie : Film
 23h15 : Esprits criminels : Série
 00h55 : Les experts : Miami : Série américaine
 02h40 : Programme de la nuit.



06h05 : Pays et marchés du monde
 06h25 : Tout le monde veut prendre sa place
 07h20 : Votre télé et vous
 08h10 : Rencontres à XV



08h30 : Emissions religieuses
 08h45 : Islam
 09h15 : A l'origine
 09h30 : Orthodoxie
 10h00 : Présence protestante
 10h30 : Le jour du seigneur
 11h00 : Messe
 12h05 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le dimanche : Magazine
 15h10 : Vivement dimanche
 16h00 : Vivement dimanche prochain
 16h55 : Affaire conclue : Magazine
 17h40 : antidote : Magazine
 18h35 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30, le dimanche : Magazine
 21h05 : Première année : Film
 22h40 : Réparer les vivants : Film
 00h25 : Histoires courtes
 01h15 : 13h15, le samedi
 01h45 : Antidote
 02h35 : Route 66, la elle endormie : Documentaire
 03h30 : De Toronto à Vancouver, à bord du transcanadien
 04h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Les z'amours.



06h00 : M6 music
 07h50 : M6 bou-tique
 10h50 : Turbo
 12h30 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h30 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 15h30 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h40 : 66 minutes : grand format : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6
 21h05 : Zone interdite : Magazine
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine
 00h25 : Nouvelle-Zélande
 01h40 : Papouasie-Nouvelle-Guinée : le diamant sauvage de l'Océanie.



19h45 : Arte journal
 20h05 : Vox pop : Magazine
 20h35 : Karambo-lage : Magazine
 20h50 : There will be blood :



Film
 23h20 : Le Che en toute intimité : Documentaire
 00h15 : Dans l'ombre de la révolution d'octobre
 01h10 : Jan Lisiecki à la philharmonie d'Essen
 02h30 : Le cas du docteur Laurent : Film.



06h00 : Okoo
 08h30 : Dimanche/ Okoo
 09h45 : Ski alpin : championnats du monde
 11h05 : Expression directe : Magazine
 11h20 : L'info outre-mer
 11h30 : Dimanche en politique en régions
 12h10 : Dimanche en politique
 12h55 : Ski alpin : championnats du monde
 14h35 : Nous nous sommes tant aimés : Série documentaire



15h15 : Thalassa : Magazine
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
 17h55 : Le grand Slam : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h05 : Stade 2
 21h05 : Les carnets de Max Liebermann : Série
 22h35 : Opération Roméo : Série
 00h20 : Les enquêtes de Morse : Série
 01h50 : Parlement hebdo
 02h15 : Nos années Julien Clerc : Documentaire
 04h10 : C'est pas le bout du monde : Documentaire
 04h40 : Les matinales.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Sport

Haaland et Mbappé déboulent

Ronaldo et Messi déclinent

C'est une inversion des pôles dans le football européen: Erling Haaland et Kylian Mbappé ont aimé les regards cette semaine en ouverture des 8es de finale aller de Ligue des champions, esquissant une rivalité prometteuse qui a éclipsé Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, déboussolés.

Alors que le débat fait rage entre dirigeants autour du format de la Ligue des champions à partir de 2024, sur le terrain, l'avenir de la compétition phare européenne est tout tracé.

De performance marquante en performance marquante, Mbappé (22 ans) et Haaland (20 ans) redessinent le paysage façonné depuis plus d'une décennie par les exploits de Messi (33 ans) et Ronaldo (36 ans).

L'attaquant parisien est devenu le premier joueur à réussir un triplé au Camp Nou en C1 depuis Andreï Chevtchenko en 1997, mardi, lors du large succès du PSG face au FC Bar-

celone (4-1).

Le lendemain, le Norvégien de Dortmund a inscrit un doublé pour s'imposer sur le terrain du FC Séville (3-2).

"Quand j'ai vu Mbappé marquer trois buts hier (mardi), cela m'a motivé. Donc merci à lui!", a souri Haaland.

Vitesse et dribbles pour l'un, puissance et frappes de loin pour l'autre... Au-delà des statistiques, c'est leur style qui a marqué les esprits.

"Je crois que le PSG a une future très grande star, qui va être au niveau de Leo ou de Cristiano", a reconnu le Barcelonais Antoine Griezmann au sujet de son coéquipier en équipe de France.

Le "cyborg" du Borussia (1,94 m) appartient aux "meilleurs joueurs au monde devant", a assuré de son côté l'entraîneur sévillan Julien Lopetegui.

D'ailleurs, il n'est qu'à une réalisation d'égaliser le record de "Kyky" (19 buts) sur le nombre de buts mar-

qués en C1 avant 21 ans. A cet âge, Messi en comptait huit, et Ronaldo... zéro.

"C'est la passation des pouvoirs. Cela pourrait être la prochaine rivalité qui durera dix ans", assure l'ancien défenseur international Rio Ferdinand, consultant pour la chaîne britannique BT Sport.

"La relève: Mbappé et Haaland volent la vedette à Messi et Ronaldo en Ligue des champions", a résumé en Allemagne Sportschau, célèbre émission de sport sur la chaîne publique ARD.

En Espagne, les internautes se déchirent pour savoir lequel des deux le Real Madrid doit recruter, pour combler le vide provoqué par le départ de "CR7" à la Juve en 2018.

"Haaland semble être un joueur de finition, pour le but pur, tandis que Mbappé a plus de ressources", s'essaye Alfredo Relaño, éditeur du quotidien sportif As.

Onze Ballons d'Or à eux deux, neuf Ligues des champions... Messi

et Ronaldo ont survolé la décennie, comme des fauves ne laissant que les miettes aux autres.

Mais cette saison, ils doivent se contenter d'une petite part de gâteau.

Leurs équipes ont perdu, et pour l'Argentin, il faudrait une incroyable "remontada" lors du match retour au Parc des Princes le 10 mars pour éviter une nouvelle élimination prématurée.

L'attitude de la "Pulga", tête basse, silencieux, tranche avec la colère de "CR7", après la défaite de la Juventus à Porto (2-1) mercredi.

Dans le temps additionnel, le Portugais a réclamé en vain un penalty après un contact avec un défenseur adverse. Mais jeudi matin, la presse italienne retenait plutôt sa prestation d'ensemble, ratée.

"Mbappé ne l'a pas motivé, il semblait presque avoir envie d'imiter Messi. Penalty ou non, il n'y a pas d'excuses", écrit la Gazzetta dello Sport.

Le ciel s'est couvert au-dessus

des deux superstars: Messi, en fin de contrat, alimente les rumeurs d'un départ l'été prochain, pendant que la "Juve" de Ronaldo, mal en point, pourrait ne pas remporter le Championnat d'Italie pour la première fois depuis 2011.

Pourtant, individuellement, Messi (20 buts) et Ronaldo (23) partagent des statistiques comparables à Haaland (25) et Mbappé (21) cette saison.

"Si vous regardez les performances de Messi et de Ronaldo, ils sont toujours là. J'entendais certains qui demandaient si Mbappé pouvait s'assoier à leur table. Non, non, non... C'est un joueur exceptionnel, fantastique, mais c'est un jeune joueur. Quand il aura trois ou quatre Ballons d'Or, on pourra discuter", a rappelé l'entraîneur de Nantes Antoine Kombouaré.

Les vieux lions sauront-ils mordre à nouveau lors des huitièmes retour, pour repousser le spectre du déclin ?



Buffon, un blasphème à 5.000 euros



Le gardien de la Juventus Turin Gianluigi Buffon a écopé jeudi d'une amende de 5.000 euros pour avoir utilisé "une expression blasphématoire" lors d'un match à Parme le 19 décembre, a annoncé la Fédération italienne.

La légende italienne de 43 ans, recordman du nombre de matches joués en Serie A (653 à ce jour), avait

vertement harangué son coéquipier Manolo Portanova lors de la victoire 4-0 des Bianconeri. L'incident, qui avait échappé aux caméras de télévision, avait été capté dans un enregistrement audio.

Le blasphème figure dans le code de la justice sportive italienne. Depuis 2010 en Italie, plusieurs sanctions ont été prises contre des joueurs ou des entraîneurs ayant eu des propos considérés comme un manque de respect à Dieu ou au sacré.

Mais les sanctions sont plus nombreuses cette saison, en raison des stades sans public qui permettent aux micros et aux caméras de capter les propos échangés par les joueurs ou les dirigeants.

Le milieu de l'AS Rome Bryan Cristante, en décembre, et l'ailier de la Lazio Rome Manuel Lazzari, cette semaine, avaient eux été suspendus un match pour des propos "blasphématoires".

A cause de la Covid

Les éliminatoires, zone Asie, du Mondial-2022 reportées

La plupart des matches de qualification au Mondial-2022 dans la zone Asie vont être reportés au mois de juin à cause "des restrictions de voyage et des quarantaines" en place, a annoncé vendredi la Confédération asiatique de football (AFC).

Quarante nations, réparties dans huit groupes de cinq équipes, devaient débiter le 30 mars ce 2e tour de qualification, prévu à l'automne dernier et déjà reporté une première fois en raison de la situation sanitaire.

"Les restrictions de voyage actuelles et les quarantaines dues à la pandémie de Covid-19" ont poussé l'AFC à reporter de nouveau ces rencontres.



Les matches devraient avoir lieu début juin, avant deux autres journées de qualification déjà prévues les 11 et 15 du même mois.

Les qualifications de la zone

Asie délivreront quatre tickets pour le Mondial, qui aura lieu en novembre et décembre 2022 au Qatar. La sélection de l'émirat du Golfe a déjà assuré son billet en tant que pays organisateur.



Ligue des champions : Les clubs sud-africains dans de beaux draps

La CAF a adressé une lettre à la Fédération sud-africaine de football (SAFA) afin que celle-ci trouve une solution au problème de ses clubs engagés dans les compétitions interclubs, Ligue des champions et Coupe de la Confédération. Ces derniers ne peuvent se déplacer pour affronter leurs adversaires respectifs en raison de la menace réelle du nouveau variant sud-africain du

Coronavirus.

Cette réunion d'urgence qui devait avoir lieu vendredi intervient juste après que la Confédération africaine a décidé l'annulation du match qui devait opposer le club algérien de Chabab Belouizdad à Mamelodi Sundowns pour le compte de la seconde journée du groupe B de la Ligue des champions.

Il s'agit là du deuxième cas de

report après celui concernant la rencontre de la première journée du groupe C entre le Wydad et Kaizer Chiefs. Un match qui devait avoir lieu vendredi au Caire avant d'être décalé au 28 courant. Puis rien de tout cela, puisque l'Union égyptienne de football s'est excusée, prétextant que l'Égypte ne pourra pas accueillir cette rencontre à la date du 28 février.

Il convient de rappeler que la Fédération Royale marocaine de football avait saisi la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF pour l'informer «de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de Covid-19».

M.B

Le Raja n'a d'yeux que pour la qualification à Monastir

Mission délicate pour le TAS

Place à la compétition continentale ce dimanche. Le Raja et le TAS sont appelés à disputer les matches retour de l'ultime tour avant la phase de poules de la Coupe de la Confédération CAF, respectivement contre les équipes tunisienne de l'US Monastir (14h00) et zambienne de FC Nkana (20h00).

Les Verts, vainqueurs de l'édition 2018 de la C2, seront certainement attendus de pied ferme du côté de Monastir par un adversaire, certes, néophyte des épreuves africaines, mais qui a l'habitude de défier les grands du foot tunisien, de la trempe de l'Etoile du Sahel, du CSSfaxien, du

Club Africain ou encore de l'Espérance, club qu'il avait battu en finale de la Coupe de Tunisie pour être présent en Coupe de la Confédération.

Au match aller disputé dimanche dernier au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, l'US Monastir s'était bien défendue, n'ayant cédé le pas que sur la petite marque de 1 à 0. Une courte avance pour les Rajaouis mais qui ne devrait pas les inquiéter outre mesure du moment où la machine verte est capable de tourner à plein régime, surtout que les Tunisiens devraient se découvrir et laisser des espaces à exploiter à bon escient par les Verts.

Pour cette rencontre, le Raja



devera faire sans Abderrahim Achakir et Mahmoud Benhalib, blessés, alors que l'attaquant Ben Malongo serait de la partie après avoir récupéré de sa blessure à la cuisse contractée lors du dernier match contre l'ASFAR. Tout le groupe est donc prêt à regagner le bercail avec le ticket de la qualification au stade suivant pour poursuivre l'aventure dans cette Coupe de la Confédération rehaussée par l'engagement d'autres grosses écuries, comme l'Etoile du Sahel, la JS de Kabylie d'Algérie, Motema Pembe de la RD Congo, Pyramids d'Égypte, Primeiro Agosto d'Angola ou Orlando Pirates d'Afrique du Sud.

Le TAS, quant à lui, accueillera le

FC Nkana, formation qui débarquera à Casablanca alors qu'elle reste sur une victoire à l'aller par 2 à 0. Les locataires de la D2 marocaine n'auront pas la tâche facile mais cela n'empêchera pas les poulains d'Abderrahim Taleb, libérés de toute pression, de jouer à fond leurs chances dans l'espoir de renverser la donne et d'accéder à ce tour avancé de la compétition.

Pour rappel, le troisième représentant du football national en cette Coupe de la Confédération, la Renaissance sportive de Berkane, tenant du titre, est qualifié d'office à la phase des groupes.

Mohamed Bouarab

Ligue Europa

Youssef El Arabi buteur



L'Olympiakos s'est imposé jeudi face au PSV Eindhoven (4-2) grâce notamment à l'international marocain Youssef El Arabi, auteur d'un but lors de ce match comptant pour les 16es de finale aller de

Ligue Europa.

L'attaquant marocain, qui signe de très bonnes performances depuis le début de la saison, a inscrit le troisième but du club grec (45+2).

Les autres réalisations ont

été l'œuvre de Andréas Bouchalakis (9è), Yann M'Vila (37è) et Yorgos Masouras (83è), tandis que le PSV a réduit le score sur un doublé d'Eran Zahavi (14è, 39è). Le Lion de l'Atlas, qui a prolongé d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2022, le contrat qui le lie au club du Pirée, a déjà inscrit 18 buts et délivré 2 passes décisives en 28 matchs toutes compétitions confondues, et se trouve largement en tête du classement des buteurs de la Super League avec 17 buts.

El Arabi a, d'ailleurs, été doublement récompensé pour ses prouesses en décrochant le prix de meilleur buteur et meilleur joueur étranger du championnat grec de football la saison dernière.

Classement Fifa : Le Onze national se rapproche du Top 30

La sélection marocaine de football a gagné deux places dans le nouveau classement de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi, pointant désormais au 33è rang mondial.

Le Maroc, vainqueur du CHAN (Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux), et le Mali, finaliste, signent les meilleures progressions, écrit l'instance mondiale sur son site web.

La Guinée (72ème), troisième, et la RDC (90ème), quart de finaliste, ont également progressé, indique la même source, relevant que pour le premier classement mondial FIFA de 2021, un total de 43 matches d'équipes A (dont un disputé en décembre 2020) ont été pris en compte. L'événement le plus important de ces dernières semaines a été le CHAN avec un total de 32 matches disputés. Ces rencontres ainsi que les 11 matches restants à disputer sont considérés comme des matches ami-

caux car le CHAN ne comprend que des joueurs évoluant dans les championnats nationaux des pays participants, explique la FIFA.

Selon la même source, parmi les autres équipes qui ont amélioré leur position en février figurent le Costa Rica (50ème, plus 1) qui a réintégré le Top 50 après une absence de quelques mois, le Cap-Vert (80ème, plus 1), Oman (81ème, plus 1), le Bénin (82ème, plus 1), l'Azerbaïdjan (108ème, plus 1), l'Estonie (108ème, plus 1), la Thaïlande (110ème, plus 1), la Guinée-Bissau (119ème, plus 1), le Tadjikistan (120ème, plus 1) et le Guatemala (130ème, plus 1).

En dehors de ces équipes, aucune autre n'a amélioré sa position depuis décembre et les 32 premières places du classement n'ont pas changé depuis fin 2020. La Belgique, la France, le Brésil, l'Angleterre et le Portugal restent aux premières places.

Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 8 avril 2021.

Divers

Botola Pro D1

Voici le programme de la 7è journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, qui sera disputée de samedi à jeudi prochains:

Samedi
15h00: MAT-OCs
17h15: FUS-CAYB
19h30: MCO-AS FAR

Dimanche
15h00: RSB-SCCM
17h15: RCOZ-DHJ
19h30: MAS-HUSA

Jeu 25 février

Raja-IRT

A noter que le match RCAF-WAC devait avoir lieu vendredi.

...Et D2

Voici le programme de la 11è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football.

Samedi
OD-ASS
WAF-RBM
OCK-KAC
Dimanche
JSS-UTS
TZK-RAC
SM-KACM
Jeu
TAS-WST

A noter que le match Jeunesse Benguerir - Chabab Atlas Khénifra devait avoir lieu vendredi.

Dans les sciences, les femmes toujours sous-représentées

Sous-représentées parmi les chercheurs au plan mondial, les femmes sont aussi toujours largement minoritaires dans les métiers scientifiques, au risque de "rater le coche des emplois de demain", selon une étude de l'Unesco.

Elles ne représentent que 28% des diplômés en ingénierie et 40% des diplômés en informatique, 22% des professionnels de l'intelligence artificielle..., selon l'extrait d'un rapport sur la science, prévu pour avril, mais dont l'Unesco publie le chapitre consacré au genre à l'occasion de la Journée internationale des femmes et des filles de science le 11 février.

Les femmes demeurent notamment minoritaires dans les technologies de l'information numérique, l'informatique, la physique, les mathématiques et l'ingénierie, "soit autant de disciplines centrales de la quatrième révolution industrielle et porteuses des métiers de demain", soulignent les auteurs.

Or, souvent, les femmes exercent précisément des métiers menacés par cette révolution. Selon une étude menée en 2011-2017 en Angleterre, elles occupaient 70% des emplois à fort risque d'automatisation et seulement 43% des emplois les moins menacés, rappelle le rapport.

Et leur sous-représentation dans les métiers scientifiques "est



d'autant plus problématique que l'on déplore une pénurie de compétences dans bon nombre de ces domaines, notamment dans le secteur de l'IA", ajoutent-ils.

"Aujourd'hui encore, au 21e siècle, les femmes et les jeunes filles sont tenues à l'écart des domaines liés à la science, du fait de leur genre", a souligné la directrice générale de l'agence de l'ONU en charge de l'éducation, la science et la culture, Audrey Azoulay, citée dans un communiqué.

"Les femmes doivent savoir

qu'elles peuvent exceller dans la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques, et qu'elles ont le droit de participer au progrès scientifique", plaide Mme Azoulay. Pour autant, les moyennes mondiales cachent de belles disparités.

L'Algérie peut ainsi s'enorgueillir d'une proportion de 48,5% d'ingénieures et de 48,9% de femmes dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), le Bénin de 54,5% d'ingénieures et de 55,1% de femmes dans les TIC, quand la Suisse pla-

fonne respectivement à 16% et 9,9%, les Etats-Unis à 20,4% et 23,6%, les Pays-Bas à 23,1% et 14,5%...

De fait, la proportion de femmes parmi les diplômés en ingénierie est inférieure à la moyenne mondiale dans de nombreux Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Australie : 23,2%, Canada : 19,7%, Chili : 17,7%, République de Corée : 20,1%, France : 26,1%, Japon : 14,0%).

Les plus fortes représentations

de femmes parmi les diplômés en ingénierie se trouvent notamment dans les Etats arabes, tels que l'Algérie mais aussi le Maroc (42,2%), Oman (43,2%), la Syrie (43,9%) et la Tunisie (44,2%), ainsi qu'en Amérique Latine - 41,7% à Cuba, 47,5% au Pérou et 45,9% en Uruguay.

"Bon nombre des pays où les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme dans les TIC et d'autres disciplines des STIM (sciences, technologie, ingénierie, mathématiques) ont une population majoritairement musulmane", relève le rapport qui cite notamment le centre spatial Mohammed ben Rachid, aux Emirats arabes unis, où "quatre employés sur dix sont des femmes" dont, notamment, la chercheuse principale, Sarah al-Amiri, 33 ans, responsable adjointe du projet qui a permis le lancement de la sonde Hope vers l'orbite martienne le 14 juillet 2020, depuis un site de lancement au Japon. Le rapport évoque les plafonds de verre, les "préjugés de genre" et entraves aux parcours des femmes dans ces métiers, dans la recherche (carrières plus courtes, moins bien rémunérées, bourses de recherches inférieures) et même dans la fondation d'entreprise, où les startups créées par des femmes ne recueillent que 2,3% du capital risque, selon une enquête mondiale réalisée en 2020 auprès de 700 entreprises par Trustradius.

Tartare de lieu jaune aux agrumes et pistaches

Ingrédients :

Pour 2 personnes
200 g de filet de lieu jaune extra frais
1,5 orange
1/2 citron vert
huile de pistache
5 pistaches vertes
5 brins de ciboulette
Sel & poivre blanc de penja

Les étapes :

1. Coupez la chair du poisson en petits dés de taille régulière puis déposez-les dans un récipient et arrosez-les de jus de citron vert et huile de pistache.

2. Assaisonnez à votre convenance de sel

et poivre blanc puis filmez la préparation et laissez mariner 30 minutes au réfrigérateur.

3. Pelez 1 orange et prélevez-en les suprêmes. Pressez la demi-orange pour en récolter le jus puis ajoutez-le à la marinade.

4. Concassez finement les pistaches et ciselez la ciboulette. Mélangez le lieu jaune avec les pistaches concassées et la moitié de la ciboulette ciselée.

5. Dresser le tartare au centre d'une assiette à l'aide d'un emporte-pièce. Une fois dressé, disposez les suprêmes d'orange autour de celui-ci et parsemez le tartare de lieu jaune aux agrumes avec le reste de ciboulette.

6. Terminez par un filet d'huile de pistache et servez aussitôt!



Des volontaires infectés à la Covid-19 pour une étude inédite

Une étude qui exposera des volontaires au coronavirus, présentée comme la première mondiale du genre, doit commencer au Royaume-Uni dans les prochaines semaines, a annoncé mercredi le gouvernement, après approbation de cet essai clinique par les autorités chargées d'en vérifier l'éthique.

L'étude consistera à injecter une faible dose de Covid-19 à jusqu'à 90 volontaires sains âgés de 18 à 30 ans dans un environnement sécurisé, a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

L'essai tentera d'évaluer la plus petite quantité de virus nécessaire pour provoquer une infection, dans le but de développer des vaccins et des traitements contre la maladie.

"Bien qu'il y ait eu des progrès très positifs dans le développement de vaccins, nous voulons trouver les meilleurs vaccins et les vaccins les plus efficaces pour une utilisation à plus long terme", a déclaré le ministre chargé des Entreprises, Kwasi Kwarteng.

Il a expliqué que l'étude "aiderait à accélérer les connaissances des scientifiques sur la façon dont le coronavirus affecte les gens et pourrait favoriser le développement rapide de vaccins".

Le Royaume-Uni, l'un des pays les

plus durement touchés en Europe par le nouveau coronavirus avec plus de 118.000 décès, a été le premier pays occidental à lancer une campagne massive de vaccination contre la Covid-19, en décembre. Plus de 15 millions de personnes, notamment celles âgées de plus de 70 ans et les soignants, ont reçu une première dose de vaccin.

L'étude, financée par le gouvernement à hauteur de 33,6 millions de livres (38,6 millions d'euros), est réalisée en partenariat avec le Royal Free Hospital de Londres.

Une fois la phase initiale de l'étude terminée, les vaccins validés par les essais cliniques, pourraient être administrés à un petit nombre de volontaires qui seraient ensuite exposés au virus Covid-19, afin d'identifier les vaccins les plus efficaces.

"Notre objectif final est de déterminer quels vaccins et traitements fonctionnent le mieux pour vaincre cette maladie, mais nous avons besoin de volontaires pour nous soutenir dans ce travail", a déclaré le chercheur en chef Chris Chiu de l'Imperial College de Londres.

Au cours de l'étude, des médecins et des scientifiques seront disponibles 24 heures sur 24 pour veiller à la sécurité des volontaires et surveiller les effets du virus.